



# Division de la statistique du revenu

13F0026MIF

## Projet d'enquête sur les avoirs et les dettes

Préparé par Statistique Canada, en partenariat avec :  
Direction générale de la recherche appliquée  
Développement des ressources humaines Canada

Septembre 1997



Statistique  
Canada

Statistics  
Canada

Canada

## Des données sous plusieurs formes

Statistique Canada diffuse les données sous formes diverses. Outre les publications, des totalisations habituelles et spéciales sont offertes. Les données sont disponibles sur Internet, disque compact, disquette, imprimé d'ordinateur, microfiche et microfilm, et bande magnétique. Des cartes et d'autres documents de référence géographiques sont disponibles pour certaines sortes de données. L'accès direct à des données agrégées est possible par le truchement de CANSIM, la base de données ordinolingue et le système d'extraction de Statistique Canada.

## Comment obtenir d'autres renseignements

Toute demande de renseignements au sujet du présent produit ou au sujet de statistiques ou de services connexes doit être adressée à : Services aux clients, Division de la statistique du revenu, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, K1A 0T6 (téléphone : (613) 951-7355) ou 1888 297-7355 ou internet: [Revenu@statcan.ca](mailto:Revenu@statcan.ca) ou à l'un des centres de consultation régionaux de Statistique Canada :

Halifax	(902) 426-5331	Regina	(306) 780-5405
Montréal	(514) 283-5725	Edmonton	(403) 495-3027
Ottawa	(613) 951-8116	Calgary	(403) 292-6717
Toronto	(416) 973-6586	Vancouver	(604) 666-3691
Winnipeg	(204) 983-4020		

Vous pouvez également visiter notre site sur le Web : <http://www.statcan.ca>

Un service d'appel interurbain sans frais est offert à **tous les utilisateurs qui habitent à l'extérieur des zones de communication locale** des centres de consultation régionaux.

**Service national de renseignements 1 800 263-1136**

**Service national d'appareils de télécommunications  
pour les malentendants 1 800 363-7629**

**Numéro pour commander seulement (Canada et États-Unis) 1 800 267-6677**

## Renseignements sur les commandes et les abonnements

On peut se procurer ce produit n° 13F0026MIF sur Internet gratuitement.

On peut commander la version imprimée des Services aux clients, Division de la statistique du revenu.

## Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois et dans la langue officielle de leur choix. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle qui doivent être observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec le centre de consultation régional de Statistique Canada le plus près de chez vous.



Statistique Canada  
Division de la statistique du revenu

# Projet d'enquête sur les avoirs et les dettes

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 1999

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre le contenu de la présente publication, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, photographique, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable des Services de concession des droits de licence, Division du marketing, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Mars 1999

N° 13F0026MIF au catalogue

Ottawa

This publication is available in English upon request (Catalogue no. 13F0026MIE).

---

## Note de reconnaissance

*Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.*

**NOTA:**

**Changement du titre de l'enquête** : Depuis que ce rapport a été complété, le titre de l'enquête a été modifié. L'*Enquête sur l'avoir et les dettes* a été remplacé par ***Enquête sur la sécurité financière***. Ce changement a été effectué pour mieux refléter le fait que, en plus d'avoir comme objectif de dresser un bilan financier pour différents types de familles canadiennes, l'enquête cherche également à examiner des sujets tels que la vulnérabilité financière et la mesure dans laquelle les Canadiens pourront économiser pour le futur.

**Modification du calendrier de l'enquête** : Pour des raisons de financement, l'enquête est maintenant prévue pour ***mai et juin 1999***. Un essai sur le terrain (comprenant environ 1 000 ménages) aura lieu en mai et juin 1998.

Les questions et commentaires au sujet du présent document et de l'enquête proposée peuvent être adressés à :

Karen Maser  
Chef de projet  
Enquête sur les avoirs et les dettes / Enquête sur la sécurité financière  
Division de la statistique du revenu  
Téléphone : 613-951-0793  
Télécopieur : 613-951-3253  
Adresse électronique : maserk@statcan.ca

## Remerciements

Le présent document a été rédigé sous la direction de Karen Maser. Y ont collaboré un certain nombre d'employés de Statistique Canada :

Helene Berard  
Ted Hutton  
Sylvie Michaud  
Margot Shields  
Helen Smith  
Myles Zyblock

Plusieurs autres personnes ont contribué par leur travail au contenu du présent document. Elles ont joué un rôle très important dans l'élaboration de l'Enquête. Il s'agit de :

Christine Arsenault  
Jonathan Ellison  
Greg Haymes  
Michel Pilloud  
Carl Sarazin  
Marc St.-Denis

Les commentaires de Satya Brink, de Développement des ressources humaines Canada, se sont révélés des plus utiles. Nous la remercions sincèrement.

**Acronymes**

AC	Allocations au conjoint
AE	Assurance-emploi
AS	Assistance sociale
CD	Cotisation déterminée
CDM	Comité de la diffusion des microdonnées
CPG	Certificat de placement garanti
CRIF	Comptes de retraite avec immobilisation des fonds
EAD	Enquête sur les avoirs et les dettes
EDF	Enquête sur les dépenses des familles (maintenant appelée Enquête sur les dépenses des ménages)
EDM	Enquête sur les dépenses des ménages (autrefois l'Enquête sur les dépenses des familles)
EDTR	Enquête sur la dynamique du travail et du revenu
EFC	Enquête sur les finances des consommateurs
EPA	Enquête sur la population active
FE	Famille économique
FERR	Fonds enregistré de revenu de retraite
FRI	Fonds de retraite immobilisé
FRR1	Fonds de revenu de retraite immobilisé
FRV	Fonds de revenu viager
IAO	Interview assistée par ordinateur
IPC	Interview papier et crayon
PD	Prestation déterminée
PR	Personne de référence
REEE	Régime enregistré d'épargne-études
REEL	Régime enregistré d'épargne-logement
REER	Régime enregistré d'épargne-retraite
RER	Régime enregistré de retraite
RPC/RRQ	Régime de pensions du Canada et Régime de rentes du Québec
RPDB	Régime de participation différée aux bénéfices
RRC	Régimes de retraite du Canada
SCN	Système de comptabilité nationale
SRG	Supplément de revenu garanti
SV	Sécurité de la vieillesse
TH	Titres hypothécaires
TPS	Taxe sur les produits et services

**TABLE DES MATIÈRES**

Remerciements	4
Acronymes	5
1. Introduction	9
2. Renseignements de base	10
2.1 Précédentes enquêtes sur les avoirs et les dettes	10
2.2 Améliorations proposées en vue de l'enquête de 1998	10
3. Objectifs de l'enquête	12
4. Cadre conceptuel d'une nouvelle enquête sur les avoirs et les dettes	15
4.1 Rapport avec les autres données de Statistique Canada	15
4.2 Définition et accumulation du patrimoine	15
4.3 Cadre comptable éventuellement applicable au patrimoine	16
4.4 Principe de l'évaluation des avoirs et des dettes	21
4.5 Période de référence pour les données	21
4.6 Unité d'observation	22
4.7 Problèmes liés à l'étude du patrimoine	22
5. Exigences relatives aux données	24
5.1 Méthode de détermination du contenu	24
5.2 Aperçu du contenu	24
5.3 Évaluation des pensions de RER et du RPC-RRQ	33
5.4 Données provenant d'autres sources	35
6. Plan d'échantillonnage	36
6.1 Base de sondage	36
6.1.1 Base de sondage de l'EPA	36
6.1.2 Base de sondage des déclarants	37
6.1.3 Échantillonnage par composition aléatoire (CA)	38

---

6.2	Taux de réponse	38
6.3	Taille de l'échantillon	38
6.4	Niveau de précision	39
7.	Méthodes de collecte	40
7.1	Renseignements fournis au répondant	40
7.2	Méthodes de collecte	40
7.3	Formation des intervieweurs	41
7.4	Déclaration par personne interposée	41
7.5	Interview assistée par ordinateur (IAO) par opposition au questionnaire imprimé	41
7.6	Enquête à participation volontaire, par opposition à obligatoire	42
7.7	Mesures d'encouragement	42
7.8	Demande d'autorisation du répondant	42
8.	Mise à l'essai	43
8.1	Questions à résoudre lors de la mise à l'essai	43
8.2	Moment de la mise à l'essai	43
9.	Vue d'ensemble de l'élaboration du système	44
9.1	Introduction	44
9.2	Description du système de base	44
10.	Analyse et diffusion	47
10.1	Organisation de la publication des données	47
10.2	Données et produits analytiques	47
10.3	Autres moyens de diffusion des données	48
11.	Coûts de l'enquête et principaux jalons	49



Projet d'enquête sur les avoirs et les dettes	8
12. Méthode de coordination de la gestion	51
12.1 Méthode par équipe de projet	51
12.2 Comité directeur	51
Annexe A Estimations des C.V. pour des échantillons comportant 15 000 et 30 000 ménages	52
Bibliographie	54

## 1. Introduction

Ce document présente une proposition visant la tenue d'une Enquête sur les avoirs et les dettes (EAD) des Canadiens. Les données de la dernière enquête de ce type menée par Statistique Canada datent de plus de 10 ans et le besoin de renseignements plus actuels va croissant.

La première étape de l'élaboration de la présente proposition a consisté en la diffusion, en février 1997, d'un document intitulé "Premier pas vers une nouvelle Enquête sur les avoirs et les dettes des Canadiens". Ce document et la présente proposition ont été préparés en collaboration avec Développement des ressources humaines Canada. Le premier document de travail avait pour but de susciter des commentaires sur les réflexions initiales au sujet du contenu de l'Enquête. Nous remercions tous ceux qui ont réagi au document de travail ; dans la mesure du possible, nous avons intégré leurs commentaires et leurs suggestions au présent document.

La collecte des données aura lieu en mai et juin 1998. Le calendrier d'exécution est donc très serré, mais vos commentaires sur la proposition nous sont toujours précieux, d'autant plus que certaines questions ne sont pas encore entièrement réglées.

Les réactions au contenu du document de travail manifestent la vaste étendue des besoins que pourraient combler les renseignements tirés d'une telle enquête. Tout en reconnaissant le fardeau imposé aux répondants pour fournir ces renseignements, les observateurs ont exprimé de nombreuses suggestions visant à élargir le contenu proposé. Il est très tentant de voir dans cette enquête une occasion de remplir des besoins qui existent depuis fort longtemps relativement à ce genre de données. Toutefois, la conception de l'Enquête doit respecter, en priorité, les préoccupations des répondants, auxquels on demandera de nous confier des renseignements très confidentiels. La qualité des données dépendra, dans une large part, de notre capacité à garder à l'esprit ces préoccupations.

## 2. Renseignements de base

### 2.1 Précédentes enquêtes sur les avoirs et les dettes

La dernière enquête canadienne à recueillir des renseignements détaillés sur les avoirs et les dettes des familles et des particuliers a eu lieu en 1984. De 1955 à 1984, Statistique Canada a recueilli des données sur les avoirs et les dettes à six reprises, à l'aide de l'Enquête sur les finances des consommateurs. Au fil des ans, cette enquête a élargi son champ d'observation pour inclure tous les ménages privés, alors qu'au début on excluait les ménages d'agriculteurs. En même temps, la liste des catégories d'avoirs observées par l'Enquête s'est accrue. Alors qu'en 1955 l'enquête visait surtout les liquidités, celle de 1984 allait jusqu'à inclure des questions relatives à l'actif immobilisé et à l'actif à long terme. La dernière Enquête à comprendre un échantillon séparé de particuliers très riches s'est tenue en 1977. On croyait cette distinction nécessaire afin d'améliorer les estimations du revenu et de la richesse à l'extrémité supérieure de l'échelle de répartition. Cette pratique a cependant été abandonnée lors de l'Enquête de 1984. Les enquêtes antérieures posaient des questions sur la participation à des régimes de pension de retraite, mais la valeur de ces pensions n'était pas indiquée dans les données de diffusion publique, y compris celles de l'Enquête de 1984.

Pour donner un point de comparaison à la proposition ci-après, commençons par une courte description de l'Enquête de 1984. Cette enquête s'est effectuée à titre de supplément à l'Enquête sur les finances des consommateurs de mai 1984. L'échantillon était tiré de la base de sondage de l'Enquête sur la population active (EPA) ; contrairement à l'Enquête de 1977, tel que mentionné plus haut, on n'y avait pas ajouté d'échantillon de personnes à revenu très élevé.

En 1984, environ 72 % des 14 155 familles étudiées ont fourni toutes les données supplémentaires qui ont servi de base aux estimations de la richesse. En plus des données de l'Enquête sur la population active, on a demandé à tous les membres de la famille âgés de 15 ans et plus de donner des renseignements sur leurs revenus et sur leur situation en matière d'avoirs et de dettes. Étant donné la longueur et la complexité des renseignements recherchés, ce sont des intervieweurs spécialement formés qui se sont chargés de la collecte. Les intervieweurs ont essayé d'entrer en contact avec les membres de la famille les plus au courant des affaires financières de la famille.

Les données recueillies sur les revenus étaient celles de l'année 1983, alors que celles sur les avoirs et les dettes correspondaient au moment de l'Enquête, soit mai 1984. Les données publiées (par exemple *La répartition de la richesse au Canada, 1984*, catalogue 13-570) présentaient des données par famille, ce qui comprend les familles économiques (un groupe de personnes partageant un logement et apparentées par le sang, le mariage ou l'adoption) et les personnes hors famille économique. Les rapports contenaient des renseignements géographiques pour cinq régions économiques.

### 2.2 Améliorations proposées en vue de l'Enquête de 1998

Nous proposons que l'Enquête actuelle concorde le plus possible avec les enquêtes antérieures afin de permettre de produire des séries chronologiques de 30 ans d'évolution sur les catégories et la composition de la richesse. Par ailleurs, les améliorations suivantes sont proposées en ce qui touche l'Enquête actuelle :

- 1) **Évaluation des pensions** - La valeur des sommes d'argent reçues ou à recevoir des régimes de pension (régime de l'employeur et RPC ou RRQ) constitue l'un des avoirs les plus importants d'un grand nombre de personnes. L'intention de l'enquête est d'estimer la valeur des pensions versées actuellement et celle des pensions à percevoir au moment de la retraite. Cette estimation devra se calculer à partir d'un ensemble commun d'hypothèses appliquées à tous les individus.

- 2) **Échantillon de personnes à revenu très élevé** - L'Enquête comprendra un échantillon de personnes à revenu très élevé, afin d'améliorer les estimations de la richesse à l'extrémité supérieure de l'échelle de répartition.
- 3) **Examen de l'endettement** - Pour permettre l'étude de la dynamique de l'endettement, l'Enquête recueillera des données supplémentaires sur les comportements et les attitudes face à l'endettement.

### 3. Objectifs de l'Enquête

La désuétude croissante des renseignements dont nous disposons sur les avoirs et les dettes des Canadiens, obtenus lors de la collecte de 1984, exige une mise à jour de plus en plus pressante. Bien des changements se sont produits au Canada depuis ce temps. En voici quelques-uns :

- la fréquence accrue des conditions de travail non conventionnelles ;
- une population vieillissante et une transformation des tendances en matière de retraite ;
- le plafonnement du nombre de familles à deux gagne-pain ;
- l'augmentation du pourcentage de ménages possédant des fonds communs de placement et investissant dans des régimes enregistrés d'épargne-retraite ;
- des taux d'intérêt nominaux et une inflation aux niveaux les plus bas depuis des décennies ;
- la prolifération des familles monoparentales (de 1984 à 1994, le nombre de familles monoparentales non âgées s'est accru de près de 30 %, alors que celui de l'ensemble des familles non âgées augmentait de seulement 19 %) ;
- la récession du début des années 1990.

Ces faits pris globalement indiquent que la répartition et la composition de la richesse au Canada doivent avoir changé, et peut-être de façon radicale, depuis 1984. (Dans le présent document, les mots richesse et valeur nette sont utilisés comme synonymes. Bien que richesse évoque une valeur nette positive, il ne faut pas oublier que ces valeurs peuvent être positives ou négatives.) Les changements énumérés ci-dessus soulèvent un bon nombre de questions de politique générale qu'il faudra aborder. Les données de 1984 ne peuvent plus servir à cette fin.

À en juger par les réactions au document de travail sur le contenu de l'Enquête, de nombreux groupes sont fortement intéressés à l'élaboration d'une nouvelle Enquête sur les avoirs et les dettes. Deux des collectifs importants qui utiliseront sûrement les données qu'elle permettra de recueillir sont les gouvernements et les collectivités (par exemple, les groupements d'intérêt spéciaux). Voici quelques-uns des utilisations qu'ils pourront faire des données de l'Enquête :

- 1) Dans le cadre de la gestion des affaires publiques, les données sur la répartition du revenu et de la richesse pourront servir à :
  - concevoir et mettre en oeuvre de nouvelles politiques dans le domaine social et dans celui du revenu de retraite ;
  - analyser toute une gamme de questions ayant trait à l'équité et à l'efficacité en matière de fiscalité et de maintien du revenu.
- 2) Sur le plan de l'information des collectivités, l'État, les médias et les organismes communautaires pourront se servir de ces renseignements pour :
  - tenir la population au courant des conditions sociales et économiques ;

- offrir aux particuliers et aux groupes la possibilité d'obliger les gouvernements à rendre compte de leurs actions.

En outre, l'Enquête peut fournir au monde des affaires un fonds de renseignements qui aidera les entrepreneurs à analyser leurs marchés.

Quels genres de renseignements importants est-il possible de tirer des statistiques d'une enquête sur la richesse ? Voici quatre grands thèmes à ce sujet, chacun suivi d'une brève description de quelques-unes des possibilités.

**Consommation future prévue** - La valeur nette (c'est-à-dire, les avoirs moins les dettes) est un meilleur indicateur des possibilités de consommation future que le revenu courant. Ainsi, les données sur les avoirs et les dettes peuvent donner une idée de la capacité qu'ont les familles et les particuliers de s'adapter à des événements imprévus comme la perte d'un emploi, des périodes prolongées de maladie ou les conséquences économiques de la dissolution d'un mariage. Ces données permettent aussi d'examiner explicitement le bien-être économique des personnes à faible revenu.

**Richesses accumulées pendant le cycle de vie** - L'accumulation des richesses devrait s'accélérer jusqu'aux meilleures années de revenu. Après la retraite, la richesse d'une personne diminue puisque sa consommation courante est financée principalement au moyen de l'épargne accumulée, le revenu courant étant probablement petit en comparaison du revenu gagné pendant la vie active. Grâce à la collecte de données sur la richesse, on pourra estimer la configuration de ce profil de richesse et voir si elle a changé avec le temps, et de quelle façon<sup>1</sup>.

**Transferts entre générations** - L'estimation des richesses et des dettes par cohorte d'âge pourrait servir à prédire la composition et la valeur nette du patrimoine susceptible d'être transféré d'une cohorte à une autre.

**Répartition des richesses** - Pour décrire la répartition des richesses au Canada, on pourrait en estimer le niveau (par exemple, la médiane) et la dispersion (par exemple, l'indice de concentration de Gini), un exercice fréquent dans le cadre de l'étude de la répartition du revenu au Canada. À l'aide des données de la dernière enquête détaillée sur le patrimoine au Canada et de celles de la nouvelle Enquête, on pourrait déterminer comment la valeur nette a évolué au fil du temps.

En résumé, voici quels seraient les objectifs principaux d'une nouvelle Enquête canadienne visant à mesurer les avoirs et les dettes des familles et des personnes hors famille économique :

- 1) arriver à une description de la nature et du genre des avoirs et des dettes des familles et des particuliers au Canada, y compris les changements advenus à la composition des avoirs et des dettes au cours des dernières décennies ;
- 2) déterminer comment sont réparties les richesses au sein de la population canadienne ;
- 3) élaborer un profil des Canadiens qui détiennent divers genres d'avoirs et de dettes ;

---

<sup>1</sup> Les données transversales permettent seulement des hypothèses empiriques quant à la configuration du profil. Il faut avoir recours aux données longitudinales pour calculer le processus de la richesse pendant tout le cycle de vie d'un particulier ou d'une famille.

- 4) examiner l'évolution des avoirs et des dettes durant le cycle de vie ;
- 5) évaluer les capacités futures de consommation des Canadiens, et leur vulnérabilité financière éventuelle, surtout devant des événements imprévus comme une diminution du revenu ;
- 6) évaluer la mesure dans laquelle les avoirs actuels des particuliers permettront de leur assurer un revenu pendant la retraite ;
- 7) étudier plus à fond le rapport entre le revenu et la richesse ;
- 8) trouver des renseignements sur la mesure dans laquelle les avoirs sont ou pourraient être transférés d'une génération à l'autre.

## 4. Cadre conceptuel d'une nouvelle Enquête sur les avoirs et les dettes

### 4.1 Rapport avec les autres données de Statistique Canada

Le modèle conceptuel sur lequel s'oriente l'élaboration d'une nouvelle Enquête sur les avoirs et les dettes est fondé sur l'expectative que les données recueillies pourront généralement faire l'objet de comparaisons avec celles de l'Enquête de 1984. Les améliorations du contenu, mentionnées dans le chapitre intitulé Renseignements de base, n'empêcheront en rien ce genre de comparaisons.

Une utilisation majeure des données sur les avoirs et les dettes serait de les saisir comme entrées dans les données du bilan des comptes nationaux du Canada ; les données de l'EAD pourraient éventuellement améliorer les renseignements contenus dans le bilan. À titre d'exemple, Statistique Canada publie actuellement les renseignements relatifs au flux financier et au patrimoine pour le secteur personnel, et pourtant, on reconnaît que les renseignements sur le patrimoine contenus dans les comptes du secteur personnel comprennent aussi les renseignements relatifs aux entreprises non constituées en sociétés. Une Enquête sur les avoirs et les dettes des ménages offrirait les données nécessaires pour que la richesse de ces entreprises puisse être retirée du secteur personnel des comptes nationaux. De façon générale, une Enquête sur les avoirs et les dettes des ménages pourrait constituer un mécanisme repère de première importance en ce qui concerne les données sur la richesse au niveau des comptes nationaux, tout comme c'est la pratique aux États-Unis. Autrement dit, l'élaboration du cadre conceptuel d'une EAD devrait aussi, dans toute la mesure du possible, se baser sur les besoins de la comptabilité nationale.

De même, les données des comptes nationaux seront un outil de première importance pour la vérification de l'exactitude des renseignements sur les avoirs et les dettes qui seront recueillis directement auprès des ménages. Autant que possible, on aura recours aux mesures agrégées provenant d'autres sources à Statistique Canada pour évaluer la qualité des estimations produites par l'EAD.

Statistique Canada exécute un certain nombre d'autres enquêtes dont les données peuvent servir de complément à celles d'une Enquête sur les avoirs et les dettes. Mentionnons, entre autres, l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR) et l'Enquête sur les dépenses des ménages (EDM, autrefois l'Enquête sur les dépenses des familles). En effectuant l'Enquête sur les avoirs et les dettes à titre de supplément à l'une de ces enquêtes, on maximiserait les données d'analyse. Cette éventualité ne pourra pas se réaliser, cependant, en raison du fardeau considérable imposé aux répondants par chacune de ces enquêtes. Statistique Canada consentira quand même tous les efforts possibles pour que les concepts de base de ces enquêtes restent semblables afin de rendre possible l'étude des relations entre leurs données (par exemple, comparer les personnes appartenant à des cohortes d'âge ou de revenu semblables).

### 4.2 Définition et accumulation du patrimoine

Le patrimoine ou la valeur nette est une notion usuelle définie comme étant la situation d'actif net (actif total moins passif total) d'une famille ou d'un particulier à un moment donné. La valeur nette, qui peut être positive ou négative, est représentée par l'équation comptable suivante :

$$\text{Patrimoine (valeur nette)} = \text{actif} - \text{passif}$$

L'*actif* correspond aux ressources qu'une famille peut utiliser pour remplir ses fonctions économiques (y compris la production de revenus et les mouvements d'encaisse). Le *passif* correspond aux obligations d'une famille à une date donnée en vue d'acheter des biens ou de satisfaire sa consommation actuelle. L'actif et le passif se rapportent à un moment précis, mais sont aussi le reflet d'événements antérieurs menant jusqu'à ce



moment. Bien que simple d'un point de vue conceptuel, la mesure du patrimoine pose, dans la pratique, des difficultés considérables dont il sera question plus loin.

Les renseignements sur le patrimoine sont essentiels parce que le revenu (revenu total, revenu disponible, etc.) ne donne pas la mesure des ressources durables à long terme, qui peuvent être considérées comme le point de départ logique de l'évaluation du revenu futur ou des possibilités futures de consommation. Le patrimoine, par contre, donne l'idée des possibilités futures de consommation en établissant un lien monétaire entre les différentes périodes de la vie du détenteur de la richesse. Il est important de comprendre les rapports entre le revenu et le patrimoine ; le premier est un flux, le second est un avoir, et les deux sont en relation mutuelle dans la fonction d'épargne.

Le simple exemple ci-après pourrait servir à décrire l'idée de l'accès aux ressources économiques. D'abord, il est utile de faire la distinction entre les revenus, les dépenses et la richesse. Au cours d'une année donnée, une personne reçoit des ressources de plusieurs origines, y compris des gains de travail, des revenus de placements et des transferts gouvernementaux. Après le prélèvement des impôts directs et indirects et de toute perte sur placements, une personne peut disposer des ressources restantes, le cas échéant, de trois façons principales : les céder à d'autres sous forme de transfert, les dépenser, ou enrichir ses avoirs existants et ajouter ainsi au patrimoine (grâce à l'épargne, ou encore à l'achat d'éléments d'actif, comme une maison, par exemple). Les sommes épargnées influenceront sur le revenu de placements de l'année suivante.

### 4.3 Cadre comptable éventuellement applicable au patrimoine

La comptabilité des avoirs et des dettes peut se faire de bien des manières. Le cadre utilisé pour l'Enquête est, dans une certaine mesure, influencé par les contraintes inhérentes à la méthode d'enquête. Il serait utile, par exemple, d'adopter le cadre comptable classique du bilan d'entreprise, puisque, du moins en théorie, on peut percevoir une unité familiale un peu comme une entreprise commerciale. Pour cela, on doit ventiler l'actif total en actif à court terme et en actif immobilisé, et le passif total en dettes à court terme et en dettes à long terme, ce qui donne une somme impressionnante de données pour évaluer les liquidités et la solvabilité. En pratique, toutefois, ce cadre ne peut servir à une enquête<sup>2</sup>. De plus, il y a plusieurs définitions de la richesse ; si elle peut se définir de façon à n'inclure que les avoirs négociables que l'unité familiale contrôle, elle peut aussi s'élargir pour englober ses avoirs non négociables. Comme le montre le tableau suivant, l'Enquête essaiera de se fonder sur la plus large définition des avoirs. (Le tableau est présenté à titre d'illustration et ne donne donc pas une liste exhaustive des avoirs et des dettes.)

---

<sup>2</sup> S'il était possible, par exemple, de ventiler exactement la dette totale en dettes à court terme (c'est-à-dire, le montant de la dette totale payable au cours d'une année) et dettes à long terme (c'est-à-dire, la part de la dette totale qui n'est pas à court terme), on pourrait évaluer correctement la solvabilité des familles. La tâche serait toutefois extrêmement difficile à accomplir dans le cadre d'une enquête de ménages et elle augmenterait énormément le risque de compter deux fois certaines composantes du patrimoine.

Classification des avoirs et des dettes d'un particulier ou d'une famille		
<b>Avoirs</b>	<b>Négociables</b> (avoirs contrôlés, c'est-à-dire qui peuvent être vendus, dépensés, réinvestis ou échangés contre d'autres avoirs)	Biens financiers tels que : <ul style="list-style-type: none"> <li>- comptes chèques et comptes d'épargne</li> <li>- dépôts à terme, certificats de placements</li> <li>- obligations (d'épargne et autres)</li> <li>- actions, fonds mutuels</li> <li>- épargnes de retraite non immobilisées (REER, FERR, RPDB)</li> </ul> Biens non financiers tels que : <ul style="list-style-type: none"> <li>- immeuble occupé par le propriétaire</li> <li>- résidence secondaire de loisir et autres biens immobiliers</li> <li>- bien durables (par exemple, les véhicules - voir l'analyse ci-après)</li> </ul> Avoir dans des entreprises
	<b>Semi-négociables</b> (avoirs contrôlés en partie sur le plan de l'investissement, mais qui ne peuvent être vendus)	Épargnes de retraite immobilisées dans certains RER à cotisations définies, REER immobilisés (CRIF), FRV, FRI, rentes Valeur monétaire de l'assurance vie entière
	<b>Non négociables</b> (avoirs peu ou non contrôlés sur le plan de l'investissement et qui ne peuvent être vendus)	Épargnes de retraite immobilisées dans la Valeur nominale de l'assurance-vie temporaire
<b>Dettes</b>		Solde en cours de : <ul style="list-style-type: none"> <li>- cartes de crédit</li> <li>- prêts</li> </ul> Solde de créance hypothécaire sur : <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'habitation occupée par le propriétaire</li> <li>- une résidence secondaire de loisir ou tout autre bien immobilier.</li> </ul>

Voici des explications utiles à la compréhension de certains des éléments mentionnés de façon explicite ou implicite dans le tableau :

### 1) Épargnes de retraite

Ces épargnes peuvent représenter l'un des avoirs principaux de bien des particuliers et des familles, et c'est pourquoi elles doivent entrer dans le champ de l'Enquête. Cela étant dit, il n'est pas facile d'établir directement la valeur de certains genres d'épargne-retraite. L'épargne de retraite peut prendre les formes suivantes :

- i - **Régimes enregistrés d'épargne-retraite non immobilisés (REER), Fonds enregistrés de revenu de retraite (FERR).** Les cotisations à un REER sont versées volontairement par le participant ; cotisations et gains de placements sont à l'abri de l'impôt. (On peut aussi cotiser au REER de son conjoint). La valeur courante d'un REER devrait être vérifiable sur les relevés que le cotisant reçoit de l'établissement bancaire ou du courtier. Sauf rares exceptions, le cotisant peut retirer l'argent placé dans son REER et l'utiliser à d'autres fins, bien que ce retrait soit soumis à certains effets fiscaux. Lorsque le cotisant atteint l'âge de 69 ans, le montant du REER doit être converti en un FERR ou en une rente, et les versements doivent commencer. Le cotisant détient une bonne part de contrôle sur l'argent contenu dans un FERR, tant pour décider de la façon dont il sera investi que pour déterminer le montant des versements. En outre, l'argent qui reste dans le FERR au moment du décès du cotisant s'ajoute à sa succession. Nous proposons donc que la valeur des REER et des FERR soit considérée comme un bien négociable.
- ii - **REER immobilisés (souvent appelés Comptes de retraite avec immobilisation des fonds, ou CRIF), Fonds de revenu viager (FRV), Fonds de revenu de retraite immobilisé (FRR) et rentes.** Le concept du CRIF est semblable à celui du REER, et les concepts de FRV et de FRR sont semblables à celui du FERR, mais avec une distinction importante : l'argent provient généralement d'un régime de pension d'employeur, et les fonds sont immobilisés. Le cotisant a donc moins de contrôle sur les fonds. Ces biens ne peuvent être convertis en espèces et retirés, mais le cotisant détient un certain contrôle sur le placement des fonds. Toute somme restante dans un de ces régimes au moment du décès s'ajoute à la succession du cotisant. Nous proposons donc de considérer ces biens comme semi-négociables. De fait, il est possible que le répondant soit incapable de faire la différence entre ces biens et ceux décrits au paragraphe (i) ci-dessus. Le cotisant aura beaucoup moins de contrôle sur les fonds d'une rente viagère, dont le mode d'investissement est décidé par la compagnie d'assurance qui l'a vendue. De plus, au décès du rentier, l'argent retourne à la compagnie d'assurance (sauf un certain montant garanti dans la rente, le cas échéant). Les fonds d'une rente seront aussi considérés semi-négociables, bien qu'ils ne correspondent pas précisément à cette définition. Il s'agit cependant de montants pouvant être identifiés à un individu.
- iii - **Régimes enregistrés de retraite (RER, régimes dont l'employeur est le répondant).** Ces régimes ne sont habituellement pas à participation volontaire et sont souvent offerts à titre de condition d'emploi. Un RER peut être à prestation déterminée (PD) ou à cotisation déterminée (CD). Après une période préétablie de participation au régime (normalement deux ans), ces biens sont immobilisés et doivent être utilisés pour assurer un revenu régulier pendant la retraite. Selon le genre de pension choisi par le cotisant, le régime pourra prévoir, ou non, le versement d'une prestation au conjoint. De même, il pourra rester, ou non, au moment du décès du cotisant, des fonds qui s'ajouteront à sa succession. Nous proposons que ces fonds soient considérés comme un patrimoine non négociable. Certains régimes à cotisation déterminée laissent au cotisant (environ 10 % de tous les cotisants à un RER) un certain contrôle sur l'investissement de ses fonds, mais il n'en est pas toujours ainsi. Les sommes contenues dans ces régimes devraient plutôt être considérées comme semi-négociables.

- iv- **Régime de pensions du Canada et Régime des rentes du Québec (RPC et RRQ).** Ces régimes constituent une source importante de revenu pour les travailleurs canadiens admissibles. Les particuliers et les familles n'ont pas accès à cette richesse avant la retraite ou le décès (sauf dans les cas d'invalidité) et ne peuvent pas l'échanger contre d'autres formes de richesse. De plus, la valeur de la pension du RPC ou du RRQ versée à un individu dépend des dispositions des lois en vigueur. Si ces dispositions venaient à changer, la valeur de la prestation pourrait changer elle aussi. Nous proposons que cette valeur soit considérée comme un bien non négociable.

Les questions relatives à l'évaluation des prestations du RPC ou du RRQ feront plus loin l'objet d'une analyse détaillée.

## 2) **Avoir dans des entreprises**

Une autre question importante à régler est celle de l'évaluation de l'avoir dans des entreprises, surtout maintenant que le travail autonome est de plus en plus courant. La valeur de l'avoir dans des sociétés est tout simplement la valeur des actions avec droit de vote. Les actionnaires d'une société ne sont pas responsables des dettes de cette société et on ne peut leur demander de payer si le passif d'une société en faillite dépasse la valeur de réalisation de ses actifs. Dans les cas des sociétés de personnes et des entreprises individuelles, par contre, la responsabilité personnelle est entière. Les propriétaires sont personnellement responsables envers leurs créanciers de toutes les dettes de l'entreprise. Ainsi, dans ces entreprises non constituées en société, la valeur de l'avoir des propriétaires correspond à la part proportionnelle de la valeur nette de l'entreprise. Les sociétés en commandite sont un cas spécial. Les partenaires ne sont responsables des dettes de la société que dans la mesure du capital qu'ils y ont investi. Ainsi, la valeur de l'avoir dans une société en commandite correspond à la valeur des actions détenues par le partenaire.

Chaque individu devrait pouvoir isoler les avoirs qu'il détient dans des entreprises constituées en société, mais cela pourrait être plus difficile dans le cas d'entreprises non constituées. Souvent, il s'agit de biens qui servent et à des besoins d'entreprise et à des besoins personnels, comme dans le cas d'une automobile, par exemple. Il sera nécessaire d'établir des règles pour veiller, autant que possible, à ce que les répondants déclarent ces avoirs de manière uniforme.

## 3) **Biens durables**

Les biens durables tels que les bijoux, les objets d'art et les pièces de collection, peuvent constituer une part importante des avoirs d'un ménage. De fait, certains particuliers et certaines familles peuvent choisir de convertir la plus grande partie de leur richesse en ce genre de biens. Il peut arriver, dans le groupe à revenu faible, que d'autres biens durables, comme l'ameublement, les appareils et le matériel ménagers, forment l'avoir le plus considérable, surtout s'il s'agit de personnes locataires qui ne cotisent pas à un régime enregistré de retraite. Quelque importance que puissent avoir ces articles sur le plan conceptuel, il faut faire preuve d'un bon degré de subjectivité au moment de les évaluer. Il n'y a pas de mesure normalisée de leur valeur comme c'est le cas pour la valeur courante des fonds mutuels ou des véhicules usagés. De plus, les répondants pourraient avoir de gros problèmes à se rappeler la valeur de ces articles, qui sont souvent très nombreux. La capacité de recueillir des renseignements sur les biens durables autres que les automobiles demande des recherches plus poussées. Une mesure de la valeur des biens durables pourrait se fonder sur la valeur assurée des biens mobiliers du ménage ; malheureusement, comme elle est souvent calculée comme un pourcentage standard de la valeur de la propriété, elle ne donnerait pas une mesure exacte de la valeur de ces biens.

#### 4) Articles loués

Il importe de tenir compte des locations (location d'une automobile, par exemple), et ce pour plusieurs raisons :

- i - pour de nombreux Canadiens, la location devient une méthode de plus en plus utilisée pour l'acquisition d'avoirs et de biens ;
- ii - toute location est une dette continue pour le locataire ;
- iii - les pratiques nationales de comptabilité au Canada tiennent compte des baux particuliers du secteur personnel dans le bilan national ;
- iv - d'autres pays, comme les États-Unis, demandent des renseignements sur certains baux lors des enquêtes sur la richesse des ménages.

Certains baux sont traités correctement comme des dépenses (par exemple, les baux d'exploitation), mais certains autres seraient traités plus justement en les considérant comme des avoirs (par exemple, les baux capitalisés). Tout dépend des caractéristiques du contrat de bail.

L'Enquête sur les avoirs et les dettes prendra en considération la méthode utilisée par le Système de comptabilité nationale (SCN) du Canada (méthode qui fait encore l'objet de débats) pour traiter les articles loués. Il s'agirait alors, au minimum, de déterminer le nombre de biens importants (en particulier, les véhicules) acquis au moyen d'un contrat de location. Tous les autres articles loués seraient considérés comme des dépenses, un peu comme le loyer du logement, et ne seraient pas inclus dans l'Enquête. Comment peut-on justifier le fait de traiter comme des avoirs certains articles loués ? Un bail de longue durée contient souvent une disposition *d'option d'achat* qui transfère au locataire, à toutes fins pratiques, les droits de propriété et les risques connexes<sup>3</sup>. Essentiellement, en capitalisant un bail, on traite un bien loué comme s'il avait été acheté à crédit. Il faudrait donc inscrire au bilan un montant de passif correspondant. Tous les autres baux seraient traités comme des dépenses.

#### 5) Valeur des polices d'assurance sur la vie

La valeur d'une assurance sur la vie n'est pas un avoir au même sens qu'une maison ou un compte bancaire, mais elle peut avoir des conséquences importantes pour les bénéficiaires de la police. C'est pourquoi nous proposons d'inclure l'assurance au contenu de l'Enquête. Il y a deux catégories d'assurance sur la vie :

- i - **L'assurance-vie temporaire** : Cette assurance paie un capital-décès au bénéficiaire de la police si la personne assurée décède avant l'échéance du contrat. Elle n'a aucune autre valeur, sauf pour les polices participantes. Nous proposons donc de considérer ce genre d'assurance-vie comme un bien non négociable.

---

<sup>3</sup>Un bail contenant une option d'achat à prix d'aubaine permet au locataire d'acheter le bien loué à un prix déclaré, habituellement réduit, à la fin de la période du bail.

- ii - **L'assurance vie entière** : Elle reste en vigueur pendant toute la vie de l'assuré et sert habituellement à la protection de ses personnes à charge après le décès ; elle peut servir aussi de revenu de retraite. Cette catégorie de police accumule une valeur de rachat. Il est possible d'utiliser cette valeur en garantie d'un emprunt ou encore de l'acquérir en annulant volontairement la police. L'assuré gardant un certain contrôle sur l'utilisation de ces fonds, nous proposons de considérer ce genre d'assurance-vie comme un bien semi-négociable

La collecte de données fiables sur la valeur des polices d'assurance-vie pourrait cependant se révéler difficile. Peu de preuves nous garantissent que les gens sont capables de donner des renseignements exacts sur les détails de leurs polices d'assurance.

#### 6) Avoirs et dettes reçus en héritage

La mesure dans laquelle les avoirs et les dettes sont transmis d'une génération à l'autre a des conséquences majeures sur le plan du transfert et de l'acquisition de la richesse. Nous proposons, pour les articles importants comme l'habitation du propriétaire-occupant, d'inclure une question visant à déterminer si le bien est un héritage. De plus, l'Enquête, en produisant des données sur le patrimoine des différentes cohortes d'âge, permettra d'estimer la somme qui pourra éventuellement être transmise à la ou aux générations futures. La présence et le nombre de questions spéciales sur les héritages, reçus ou escomptés, dépendront des facteurs de coût et de fardeau de réponse imposé par l'Enquête.

#### 4.4 Principe de l'évaluation des avoirs et des dettes

Autant que possible, les avoirs et les dettes devraient être évalués d'après le *principe de réalisation*. Selon ce principe, la valeur de réalisation de la richesse est basée sur la somme que l'on obtiendrait si les biens étaient vendus sur le marché libre. Le recours au principe de réalisation pour évaluer un grand nombre de biens est relativement simple. Pour évaluer les avoirs correspondant à des actions cotées en bourse, par exemple, il suffirait de consulter le cahier affaires d'un quotidien pour trouver le prix auquel ces actions se sont négociées à une date donnée. Par contre, certains avoirs, comme les propriétés immobilières, ne sont pas aussi faciles à évaluer à l'aide du principe de réalisation parce qu'il n'existe pas de marché immédiat des biens liquides pour ces avoirs. Dans le cas de l'habitation du propriétaire-occupant, qui est souvent le bien principal, il sera tout particulièrement important de tenir compte de tout renseignement supplémentaire (par exemple, la valeur établie pour les taxes municipales) pouvant servir à vérifier la valeur déclarée.

En ce qui concerne les biens qui ne peuvent être vendus (par exemple, la valeur des prestations de RER et du RPC-RRQ), l'évaluation doit s'appuyer sur les directives recommandées par des groupes tels que l'Institut canadien des actuaires.

#### 4.5 Période de référence pour les données

L'Enquête se déroulera en mai et juin 1998. Les données recueillies sur le revenu correspondront à la dernière année civile avant l'Enquête (1997), mais il sera très difficile de recueillir des renseignements sur la valeur des avoirs et des dettes pour la même période (c'est-à-dire au 31 décembre 1997), en raison des exigences qu'une telle collecte imposerait aux répondants. Ce décalage entre les données sur le revenu et celles sur les avoirs et les dettes se retrouve dans les EAD antérieures de Statistique Canada et dans l'enquête du même type réalisée par le Federal Reserve Board aux États-Unis. Ce décalage n'a pas donné lieu à un rajustement des avoirs et des dettes dans les enquêtes précitées, essentiellement parce que les redressements, minimes dans la plupart des cas, ne justifiaient pas les coûts supplémentaires de traitement. Malheureusement, il n'est pas possible d'effectuer l'Enquête en janvier ou en février à cause du lourd fardeau de travail des intervieweurs de Statistique Canada à ce moment-là. De toute manière, les données sur le revenu, qui sont aussi une part importante de l'Enquête, seraient difficiles à recueillir en début d'année alors que les répondants n'ont pas à

remplir leur déclaration de revenus avant la fin avril. C'est pour cette raison, du moins en partie, que la collecte commencera en mai.

#### 4.6 Unité d'observation

L'EFC de 1984 a produit des renseignements sur le patrimoine des unités familiales, ce qui comprend les personnes hors famille économique et les familles. La famille était définie à peu près comme la famille économique d'aujourd'hui, c'est-à-dire, un groupe de personnes partageant le même logement et apparentées par le sang, le mariage, l'union libre ou l'adoption. L'EFC effectuée aux États-Unis produit également des données sur les unités économiques. On les appelle des "unités économiques primaires", définies comme "l'individu ou le couple d'individus (conjoints ou partenaires) économiquement dominants et toutes les autres personnes qui dépendent financièrement de cette ou de ces personnes" (Kennickell, Arthur B., Martha Starr-McCluer et Annika E. Sunden, 1997 [traduction libre]).

Nous proposons que l'Enquête produise aussi des données par unité familiale, ce qui inclurait les personnes hors famille économique et les familles économiques. Nous avons choisi la famille économique parce qu'elle est l'unité privilégiée par la plupart des personnes qui ont exprimé des commentaires au sujet du document de travail sur le contenu de l'Enquête, et aussi parce qu'elle permet des comparaisons avec un certain nombre d'autres enquêtes de Statistique Canada.

Les réactions au document de travail sur le contenu de l'Enquête laissaient également entendre qu'il serait fort intéressant de produire des renseignements provenant d'individus, surtout pour permettre l'analyse comparative de la situation des hommes et des femmes. Nous espérons pouvoir le faire, mais la recherche et la réflexion ont mis en lumière les problèmes d'une telle démarche. D'abord, la possession d'un avoir ou d'une dette est souvent influencée par les lois fiscales ou par des considérations pratiques, et elle peut avoir peu à faire avec la façon dont l'avoir en question est utilisé et partagé ou dont la dette est remboursée. En outre, la possession légale d'un avoir ou d'une dette peut avoir fort peu de rapport avec la façon dont ces articles seraient divisés au moment d'une séparation ou d'un divorce. Pour obtenir des réponses décisives dans ce domaine, il faudrait une série de questions sur la date de l'acquisition de l'avoir ou de la dette et sur la date de l'union. Bien que de telles considérations ne manquent pas d'importance, elles paraissent déborder les objectifs premiers de l'Enquête. Si l'Enquête est répétée, nous pourrions songer à modifier cette approche.

Les autres facteurs pris en considération au moment de choisir l'unité d'observation ont trait à la collecte des données. Dans les situations familiales où le plus important est peut-être d'établir la répartition de la propriété des avoirs et des dettes parmi tous les membres de l'unité familiale, la détermination de cette propriété pourraient avoir des conséquences indésirables pour l'entourage familial du répondant, et nuire ainsi au taux de réponse à l'Enquête.

Ces définitions de la famille ne concernent en rien la façon dont les enquêteurs devront saisir les liens économiques avec des personnes apparentées habitant des logements différents. Dans la pratique, il est extrêmement difficile de cerner le flux des ressources financières entre les membres d'une famille. L'Enquête permettra cependant de déterminer les cas où une unité familiale reçoit de l'appui financier de personnes ne faisant pas partie du ménage ou fournit un appui financier à des personnes hors du ménage.

#### 4.7 Problèmes liés à l'étude du patrimoine

L'étude du patrimoine pose plusieurs défis ou problèmes. On en trouvera ci-après une courte analyse ainsi que la méthode proposée pour remédier à chacun.

**Non-réponse** - Selon l'expérience antérieure des EFC canadiennes et américaines, le taux de réponse escompté est d'environ 75 % pour un échantillon général de ménages et de si peu que 33 % pour un échantillon prélevé dans la tranche des niveaux très élevés de revenu ou de patrimoine. C'est en fonction de ces chiffres que se fera le prélèvement de l'échantillon. Les documents qui serviront à la collecte des données de l'Enquête seront conçus de façon à ce que l'on puisse laisser aux répondants qui le désirent un état de leur situation financière. De cette manière, la promotion de l'Enquête pourra non seulement se baser sur la nécessité de ce genre de renseignements, mais elle pourra aussi vanter les avantages que l'Enquête offre aux répondants eux-mêmes. Nous espérons que ces atouts aideront à accroître le taux de réponse.

**Évaluation erronée des avoirs et des dettes** - Une des principales sources de distorsion est attribuable à la sous-déclaration ou à la sur-déclaration de l'actif, la sous-déclaration étant cependant plus fréquemment signalée dans les études sur le rapprochement des richesses. Après avoir étudié l'EAD canadienne de 1984, Oja (1986) signale que les données de l'Enquête équivalent à environ 50 % des estimations agrégées de la richesse selon les données comparables du bilan national. La sous-déclaration était à son plus grave dans le cas des portefeuilles d'actions, qui constituaient, dans les données de l'Enquête, seulement 13 % de l'estimation du bilan national du Canada. La sous-déclaration ou la surdéclaration des avoirs et des dettes peut être attribuable à une défaillance de mémoire, au peu d'envie de consulter les dossiers ou à une tendance à surestimer les avoirs afin de présenter un profil plus avantageux que la réalité. Nous prévoyons deux méthodes pour remédier à ce problème. Premièrement, autant que possible, surtout dans les cas d'avoirs considérables, l'intervieweur posera des questions supplémentaires pour confirmer la valeur déclarée. Cette tactique a déjà fait l'objet d'une mention en ce qui concerne l'habitation du propriétaire-occupant. En second lieu, il faut encourager les répondants à consulter leurs dossiers et leur permettre d'exprimer leur déclaration de la façon qui leur convient le mieux (par exemple, sans la présence d'un intervieweur dans leur maison). Avant l'interview, pour aider les répondants, nous leur enverrons par la poste un guide d'Enquête dont ils pourront se servir pour localiser et noter les renseignements qui leur seront demandés.

**Sous-estimation de la valeur des avoirs dans le groupe très riche** - Certains cas apparents de sous-déclaration pourraient être dus au fait que ces enquêtes sont mal conçues pour saisir convenablement les avoirs du petit groupe de gens les mieux nantis, dont tout indique qu'ils détiennent une part très large et disproportionnée de la richesse dans la plupart des pays développés. Pour venir à bout de ce problème, l'Enquête canadienne de 1977 et l'EFC américaine ont prélevé un échantillon relativement plus gros dans la tranche supérieure de répartition du revenu. La plupart des chercheurs reconnaissent qu'aux États-Unis, cette tactique a amélioré considérablement le rapprochement entre les comptes nationaux et les valeurs de patrimoine déclarées dans les enquêtes des ménages. Ainsi, par exemple, en prenant un échantillon relativement plus gros à l'extrémité supérieure de l'échelle du revenu, la concordance entre l'enquête et le flux des fonds (FOF, *Flow of Funds*) s'est beaucoup améliorée, passant d'environ 55 % à 93 % pour tous les stocks. Avery et Elliehausen (1986) soutiennent que l'inclusion de l'échantillon des revenus très élevés, avec une bonne pondération, réduit considérablement l'écart entre les données d'enquête et les estimations des comptes FOF de plusieurs agrégats de patrimoine. Nous prévoyons donc utiliser pour l'Enquête un échantillon distinct de personnes et de familles à revenu très élevé.



## 5. Exigences relatives aux données

### 5.1 Méthode de détermination du contenu

La réflexion qui a présidé à l'élaboration du contenu de l'Enquête s'est orientée, dans une large mesure, sur le contenu de l'EAD antérieure de Statistique Canada et de l'enquête sur les finances des consommateurs (SCF, *Survey of Consumer Finances*) effectuée par le Federal Reserve Board aux États-Unis<sup>4</sup>.

Tel que mentionné dans l'Introduction, la première étape de l'élaboration de la présente proposition a consisté à rédiger un document de travail sur le contenu, dans lequel étaient exposées les réflexions initiales sur les renseignements qu'une EAD devrait produire. Les réactions à ce document de travail ont aidé à raffiner les premiers concepts relatifs au contenu. La présente section décrit le contenu proposé.

### 5.2 Aperçu du contenu

Avant de décrire les renseignements que l'Enquête servira à recueillir, il serait bon de décrire les répondants à l'Enquête et la méthode générale de collecte. L'Enquête interrogera un échantillon de ménages canadiens, qui seront libres de participer ou non. La participation obligatoire, même si elle augmenterait peut-être le taux de réponse, pourrait avoir un effet négatif sur la qualité des données. La première étape du processus de collecte servira à déterminer la composition des ménages ; viendra ensuite la sélection des familles économiques qui feront l'objet de l'Enquête. Voici, plus précisément, en quoi consisteront ces étapes :

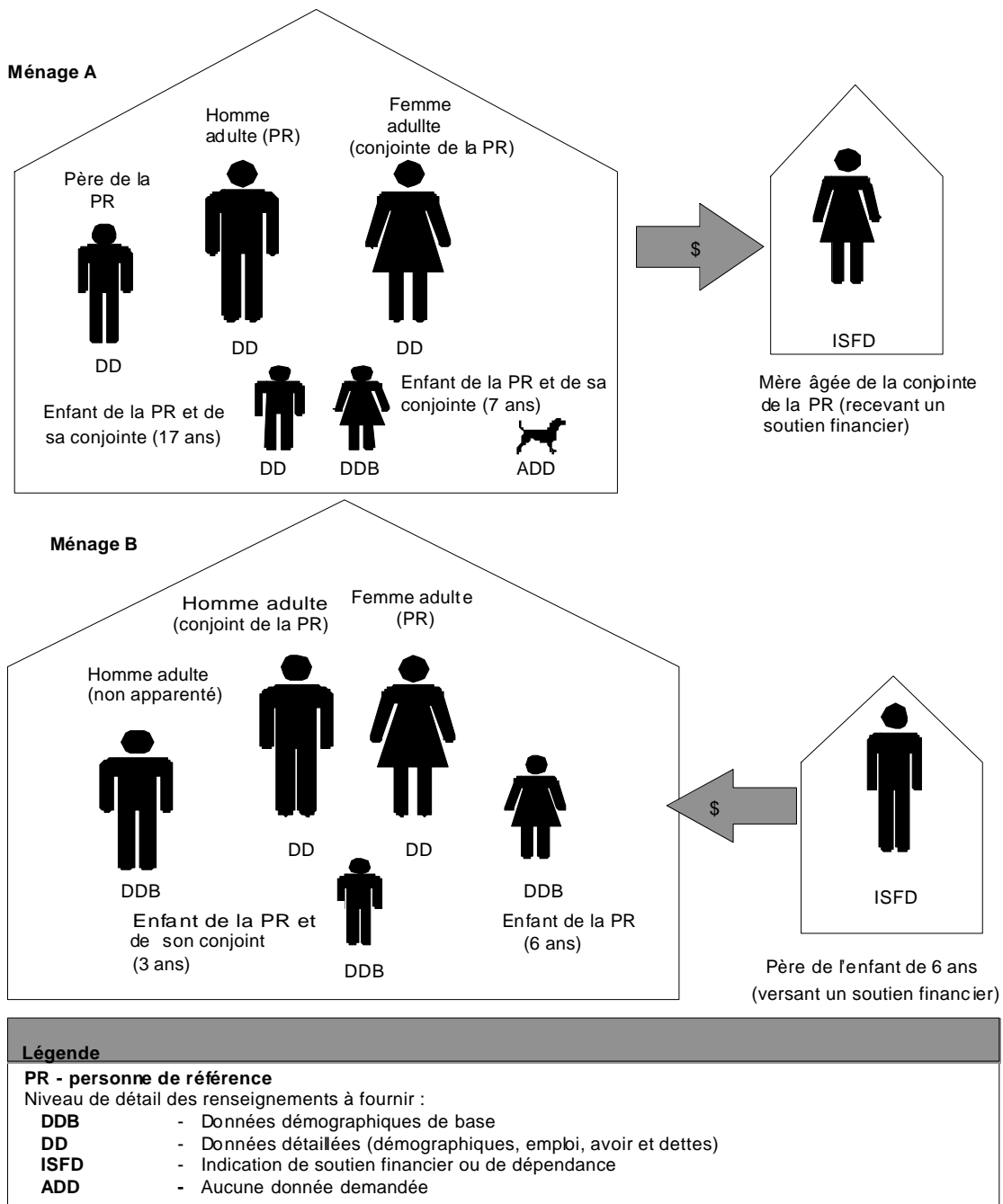
- a) Le listage et la collecte de données démographiques de base sur tous les membres du ménage. Il s'agira notamment de déterminer une personne de référence pour chaque famille économique ainsi que la relation des autres membres de la famille avec cette personne. La personne de référence pourrait être définie comme dans l'EDM (autrefois l'EDF), c'est-à-dire, le membre de la famille qui a la responsabilité principale de son soutien financier.
- b) La sélection, dans chaque ménage, d'une famille économique ou d'une personne hors famille économique, s'il y en a plus d'une. (Seulement 4 % des ménages contiennent plus d'une famille économique.) Cette sélection sera aléatoire. L'Enquête ne recueillera des renseignements détaillés que sur la famille économique choisie.
- c) La collecte de renseignements sur les caractéristiques démographiques, l'emploi et le revenu auprès des membres de la famille économique âgés de 15 ans ou plus au 31 décembre 1997. Les données sur les avoirs et les dettes concerneront la famille économique dans son entier.

La figure 1 montre la personne qui donnera les renseignements dans chaque ménage ainsi que le niveau de détail des données.

---

<sup>4</sup>Nous tenons à remercier sincèrement de leur coopération les participants à l'élaboration de la SCF, qui nous ont fourni volontiers des renseignements sur le contenu et le fonctionnement de l'enquête en question.

**Figure 1 - Niveau de détail des données à recueillir**



Les tableaux qui suivent décrivent brièvement les renseignements que nous nous proposons de recueillir. Les données de revenu seront celles de la dernière année de référence (1997). Tous les autres renseignements correspondront au moment de la collecte (mai et juin 1998) ou à la dernière période pour laquelle les répondants ont des données. (Les raisons de cette façon de procéder sont expliquées à la section 4.5.) Les considérations relatives au coût de l'Enquête et au fardeau de réponse nous obligent à recueillir les renseignements voulus pendant une interview qui durera, en moyenne, à peine plus d'une heure. Une mise à l'essai du contenu et de la méthode d'interview, à l'automne de 1997, permettra de mieux voir comment le tout fonctionne. S'il le faut, le contenu pourra être quelque peu simplifié.

### Données démographiques

<b>Données démographiques de base</b>	Pour tous les membres du ménage	
	Éléments d'information	Utilisation
	Nom Âge Sexe État matrimonial Composition de la famille (ex. nombre de personnes dans la famille, présence d'enfants ou de grands-parents, etc.)	Donner une description élémentaire des membres de la famille afin de mettre l'Enquête en contexte.
<b>Autres données démographiques</b>	Pour tous les membres de la famille économique choisie qui sont âgés de 15 ans et plus	
	Éléments d'information	Utilisation
	Appartenance à la population autochtone Appartenance à une minorité visible Situation d'immigrant Année d'immigration Langue maternelle Niveau de scolarité atteint Fréquentation actuelle de l'école (temps plein ou temps partiel) Limitations d'activités Situation d'incapacité	Permettre d'analyser plus à fond les facteurs susceptibles d'influer sur les différences en matière de richesse. Offrir un profil social et culturel par niveau de valeur nette.

**Données sur l'emploi**

Pour tous les membres de la famille économique choisie qui sont âgés de 15 ans et plus		
	Éléments d'information	Utilisation
<b>Emploi actuel</b>	Raison pour ne pas travailler -ou- Nom de l'employeur Genre d'emploi Secteur industriel Profession Date de début de l'emploi Catégorie de travailleur Nombre habituel d'heures de travail par semaine Participation à un RPDB Cotisation à un RER et numéro du RER Interruptions de la participation à un RER Services passés rachetés Montant de la prestation RER partagée avec l'ex-conjoint ou ex-partenaire, le cas échéant	Déterminer les caractéristiques de la population active actuelle. Permettre l'analyse de la valeur nette de personnes à caractéristiques d'emploi différentes.  Déterminer qui est travailleur autonome. Déterminer qui est travailleur à temps partiel et à temps plein.  Les données sur les RER (et les autres données sur le régime) serviront à estimer la valeur de ces prestations.
<b>Antécédents professionnels</b>	<i>Emploi en 1997 :</i> Nombre de semaines de travail Nombre de semaines sans travailler Nombre de semaines sans chercher d'emploi Nombre de semaines de travail à temps plein Nombre d'employeurs  <i>Participation à long terme :</i> Dernière année scolaire de fréquentation à temps plein pendant les 10 dernières années ou depuis la dernière fréquentation scolaire à temps plein : - Années de travail - Nombre d'employeurs	Déterminer la situation d'emploi pendant la période de référence pour le revenu (1997).  Déterminer le degré de stabilité de la population active. Étudier les habitudes d'emploi et leurs effets sur l'accumulation de la pension de retraite.

**Prestations de régime de pension**

Pour tous les membres de la famille économique choisie qui sont âgés de 15 ans et plus		
<b>RER d'emploi(s) antérieur(s)</b>	<p><i>Données d'un ou deux emplois antérieurs (seulement si le répondant cotisait à un RER dans cet emploi et si l'emploi a duré au moins deux ans) :</i></p> <p>Disposition faite des prestations accumulées et du droit à une pension            Numéro du régime            Nom de l'employeur            Secteur industriel            Profession            Date du début            Date de la fin            Interruption de la participation au RER            Services passés rachetés            Gains de l'année précédente            Montant de la prestation RER partagée avec l'ex-conjoint ou ex-partenaire, le cas échéant</p> <p>Nombre d'autres emplois antérieurs</p>	<p>Calculer la valeur des prestations de RER reliées aux emplois antérieurs (et recueillir d'autres renseignements sur le régime).</p> <p>Calculer la durée de service chez l'employeur et la période couverte par le régime.</p>
<b>Prestations de RER en cours de versement</b>	<p><i>Données sur deux régimes de pension au maximum :</i></p> <p>Genre de pension (personnelle ou de survivant)            Prestation de raccordement            Pension d'orphelin            Versement mensuel            Indexation des prestations</p> <p>Nombre d'autres pensions en cours de versement</p>	<p>Estimer la valeur des prestations de RER en cours de versement. Il faut aussi définir des hypothèses quant aux taux d'intérêt et à l'espérance de vie.</p>
<b>Droit à des prestations de RER à la suite d'un divorce ou d'une séparation</b>	<p>Prestations partagées ?            Sommes déjà reçues ?</p>	<p>Déterminer la fréquence de la réception de droits à une pension à la suite d'un divorce ou d'une séparation.</p>

**Revenu**

Pour tous les membres de la famille économique choisie qui sont âgés de 15 ans et plus, relativement à l'année de référence, 1997. Les répondants pourront faire leur déclaration lors d'une interview ou en autorisant l'accès à leurs données d'impôt sur le revenu.		
	Éléments d'information	Utilisation
<b>Gains d'emploi</b>	Salaires et traitements Travail autonome Travail agricole autonome	Déterminer le lien entre le revenu et la richesse accumulée. Produire des données de revenu comptables avec celles de l'EDTR, de l'EFC et de l'EDM (EDF) afin de pouvoir étudier le rapport entre la richesse et d'autres variables non incluses dans la collecte de cette enquête (par exemple, les dépenses des ménages).
<b>Placements</b>	Intérêts Dividendes Gains en capital imposables Autres	
<b>Transferts gouvernementaux</b>	Prestations fiscales pour enfants SV, SRG, AC RPC-RRQ Prestations d'assurance-emploi Indemnité d'accident du travail Aide sociale Crédits de TPS Crédits d'impôt provincial Autres	
<b>Revenus de pension</b>	Pensions de retraite, rentes Revenu tiré de RRER-FERR arrivés à échéance	
<b>Autres</b>	Retraits de REER Pension alimentaire, pension alimentaire pour enfants Autres	
<b>Revenu total</b>		
<b>Autres données de la formule de déclaration de revenus</b>	Impôt (fédéral et provincial) sur le revenu Facteur d'équivalence Cotisations RER Cotisations REER	

**Transferts d'argent entre ménages - comportements et attitudes**

<b>Transferts d'argent entre ménages</b>	Pour l'ensemble de la famille économique	
	Éléments d'information	Utilisation
	<p>Soutien financier accordé à des personnes vivant à l'extérieur du ménage au cours des 12 derniers mois :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- lien du bénéficiaire</li> <li>- fréquence des versements</li> <li>- montant</li> </ul> <p>Soutien financier reçu d'une personne vivant à l'extérieur du ménage au cours des 12 derniers mois :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- lien du pourvoyeur</li> <li>- fréquence du soutien</li> <li>- montant</li> </ul>	<p>Déterminer la mesure des transferts d'argent entre les membres de la famille et des personnes faisant partie d'autres ménages.</p>
<b>Comportements et attitudes</b>	Pour l'ensemble de la famille économique	
	Éléments d'information	Utilisation
	<p>Paiement total des factures de cartes de crédit à chaque mois</p> <p>Deux mois ou plus de paiement en retard pour rembourser des dettes</p> <p>Vente de biens pour payer des dettes au cours des trois dernières années</p> <p>Retraits d'un REER (pour un motif autre que la retraite)</p> <p>Recours à un prêteur sur gages</p> <p>Déclaration de faillite</p> <p>Service de caution d'emprunt(s)</p> <p>Accès à de l'aide financière</p> <p>Utilisation d'un budget ou d'un plan financier</p> <p>Période de planification</p> <p>Méthode de financement des achats supérieurs à 500 dollars</p> <p>Méthode de financement des achats supérieurs à 5 000 dollars</p> <p>Caractère adéquat des pensions gouvernementales</p> <p>Caractère adéquat des autres sources de revenu de retraite</p> <p>Dépenses de l'année précédente par rapport au revenu</p>	<p>Déterminer les genres de familles qui pourraient éventuellement avoir des difficultés à rembourser leurs dettes.</p> <p>Mesurer les attitudes et les comportements et établir une corrélation entre ces données et le profil de valeur nette.</p> <p>Déterminer dans quelle mesure on s'attend à disposer d'un revenu suffisant à la retraite.</p>

## Valeur nette

Avoirs (valeur marchande actuelle ou solde courant)	Pour l'ensemble de la famille économique	
	Éléments d'information	Utilisation
	<p><i>Biens financiers</i></p> <p>Régimes enregistrés d'épargne :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- REER (non immobilisés)</li> <li>- FRI (REER immobilisés)</li> <li>- FERR, FRV, FRI</li> <li>- RPDB</li> <li>- REEL</li> <li>- REEE</li> </ul> <p>Comptes de dépôt</p> <p>Dépôts à terme, CPG</p> <p>Obligations d'épargne</p> <p>Obligations, débetures</p> <p>Bons du Trésor</p> <p>Titres hypothécaires</p> <p>Actions</p> <p>Fonds communs de placement</p> <p>Rentes</p> <p>Fonds en fiducie</p> <p>Autres</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- contrats à terme, comptes de courtage, etc.</li> <li>- sommes dues au répondant</li> <li>- argent en caisse, chèques non encaissés</li> </ul> <p>Prestations d'un RER, du RPC ou du RRQ</p> <p><i>Biens non financiers</i></p> <p>Résidence principale (dans le cas des propriétaires)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- genre de logement</li> </ul> <p>Autres biens immobiliers</p> <p>Véhicules immatriculés (autos, camions, fourgonnettes)</p> <p>Autres véhicules motorisés</p> <p>Biens meubles du ménage</p>	<p>Déterminer la valeur globale des biens des familles.</p> <p>Établir la répartition des biens des familles et des personnes hors famille économique.</p> <p>Déterminer de quelle façon la composition des biens diffère d'une sous-population à l'autre.</p> <p>Déterminer dans quelle mesure les familles et les personnes hors famille économique sont prêtes pour la retraite ou économisent en vue de la retraite.</p>
	<p><i>Avoir dans des entreprises :</i></p> <p>Statut juridique de l'entreprise</p> <p>Pourcentage de participation à l'entreprise</p> <p>Valeur des biens commerciaux</p> <p>Valeur marchande</p> <p>Montant du passif de l'entreprise</p> <p>Passif de l'entreprise garanti, ou non, par les biens personnels</p>	<p>Calculer le montant de la valeur nette personnelle liée à la participation dans des entreprises constituées ou non en société.</p>



Dettes (sommes dues)	Pour l'ensemble de la famille économique	
	Éléments d'information	Utilisation
	<p><b>Créances hypothécaires et emprunts importants</b>  Créances hypothécaires et emprunts sur la résidence principale  Montant retiré d'un REER pour l'achat d'un logement  Créances hypothécaires et emprunts pour l'achat d'autres biens immobiliers  Prêts-automobile  Prêts pour l'achat d'autres véhicules motorisés</p>	<p>Déterminer le montant de la dette totale dans le calcul de la valeur nette. Déterminer le nombre et les caractéristiques des familles lourdement endettées. Examiner la dette improductive (non liée à un actif).</p>
	<p><b>Cartes de crédit et emprunts</b>  Cartes de crédit (montant non réglé après le dernier paiement)  Comptes d'achat à crédit  Lignes de crédit  Prêts étudiants  Prêts (non indiqués ailleurs) d'établissements financiers  Prêts sur police d'assurance-vie  Prêts accordés par des parents, des amis (à l'extérieur du ménage)  Autres prêts</p>	

**Dépenses en cours et protection du revenu**

<b>Dépenses en cours</b>	Pour l'ensemble de la famille économique	
	Éléments d'information	Utilisation
	<i>Dépenses reliées à la résidence principale</i> Loyer Charges de copropriété Impôt foncier Assurance Chauffage (de la résidence) Électricité Eau  <i>Véhicules loués</i> Paiement de location	Déterminer, pour les familles et les personnes hors famille économique, les obligations financières en cours qui se rattachent à leur résidence principale et aux véhicules loués, afin de faciliter l'évaluation de la vulnérabilité financière éventuelle. La location étant un moyen de plus en plus courant d'acquies l'usage de véhicules, elle est incluse dans le champ de l'Enquête.
<b>Polices d'assurance sur la vie</b>	Pour l'ensemble de la famille économique	
	Éléments d'information	Utilisation
	Nombre de polices Genre de police Valeur nominale Valeur de rachat	Déterminer dans quelle mesure les familles seraient protégées en cas du décès d'un de leurs membres.

**5.3 Évaluation des pensions de RER et du RPC ou du RRQ**

En ce qui concerne une bonne part des avoirs et des dettes énumérés dans les pages précédentes, les répondants peuvent donner les renseignements demandés en se basant sur les relevés reçus des différents établissements financiers. Ce n'est pas le cas, cependant, pour la valeur des prestations des régimes enregistrés de retraite (RER) et du Régime de pensions du Canada (RPC) ou Régime de rentes du Québec (RRQ). La plupart du temps, les répondants ne seront pas en mesure de déclarer cette valeur et il faudra donc en calculer une estimation. La présente section portera sur la méthode à utiliser à cette fin.

Étant donné que le calcul de la valeur des RER est considéré comme une priorité de l'Enquête, nous avons étudié la possibilité de recourir à une collecte en deux étapes. Lors de l'interview, on demanderait aux personnes interrogées qui participent à un RER de nous autoriser à obtenir de leur employeur la valeur de leurs prestations. Cette technique augmenterait de beaucoup les coûts et le temps nécessaires à la tenue de l'Enquête. Bien que tout répondant d'un régime soit tenu de surveiller le passif de ce régime dans son ensemble, il n'a pas à calculer la valeur des prestations d'un cotisant en particulier, sauf dans des cas très précis comme un divorce ou une cessation d'emploi. Comme l'EAD sera à participation volontaire, des questions supplémentaires à poser à d'autres parties risqueraient de faire baisser encore plus le taux de réponse ou nécessiteraient l'élaboration d'une formule d'estimation à utiliser comme mesure d'appoint. De plus, si on demandait les renseignements aux employeurs, il faudrait aussi leur demander de calculer une estimation de la valeur des prestations en se servant tous de la même série d'hypothèses arrêtées pour

l'Enquête, ce qui pourrait entraîner des problèmes pour certains employeurs. Nous en sommes venus à la conclusion qu'une stratégie de ce genre ne serait pas efficace. La valeur des prestations sera donc estimée de la façon décrite ci-après.

Il sera possible d'évaluer divers genres de prestations ; le traitement de chaque genre est expliqué dans les paragraphes qui suivent.

- 1) **Prestations accumulées du participant actuel au RER** - Aux répondants occupant actuellement un emploi, on demandera s'ils participent à un RER. Dans l'affirmative, on leur demandera le numéro d'enregistrement du régime (indiqué sur le feuillet T4). D'après ce numéro, on cherchera le numéro correspondant dans la base de données Régimes de retraite du Canada (RPC), à Statistique Canada, qui contient des données sur les taux de cotisation et de prestation de tous les RER, ainsi que d'autres renseignements sur le régime. À l'aide de ces données sur le régime et des données d'enquête sur le salaire actuel, les années de service et l'âge du répondant, on pourra produire une estimation de la valeur des prestations accumulées. Pour calculer ces estimations, il faudra arrêter des hypothèses quant à l'espérance de vie, aux taux d'intérêt et aux taux d'inflation. En produisant l'estimation, on tiendra compte uniquement des prestations de pension accumulées jusqu'à la date de l'Enquête, sans faire d'hypothèses relatives aux services futurs. La méthode de calcul de l'estimation est plus difficile dans le cas des participants à des régimes à prestation déterminée que dans celui des participants à des régimes à cotisation déterminée, qui ne composent que 10 % de tous les participants à des RER.
- 2) **Prestations différées provenant d'une participation antérieure à un RER** - Il s'agit de la valeur des prestations accumulées dans un emploi antérieur. Pour la déterminer, on inclura à l'Enquête certaines questions sur les antécédents professionnels afin de savoir d'abord si le répondant a participé à un RER et, ensuite, si la valeur des prestations a été transférée à un REER immobilisé, laissée dans le régime en vue d'un versement à une date future, ou transférée à un nouveau régime. Si l'argent a fait l'objet d'un transfert à un REER immobilisé, aucune autre question ne s'impose, puisque le répondant déclarerait cette somme avec ses avoirs détenus dans des REER. Si on a laissé l'argent dans le régime ou si on l'a transféré à un nouveau régime, il faudra faire appel à une méthode semblable à celle décrite plus haut pour les participants actuels. Malheureusement, nous ne disposons pas de renseignements pouvant servir à estimer l'importance de cette somme. On peut supposer qu'elle est petite relativement au travail nécessaire pour la produire.
- 3) **Prestations de pension partagées à la suite d'un divorce ou d'une séparation** - Pour estimer la valeur de ces prestations, il faudrait ajouter une série de questions sur les antécédents matrimoniaux et professionnels d'un ex-conjoint, ce qui compliquerait encore plus la nature délicate des renseignements recherchés par l'Enquête. Nous recommandons que l'Enquête essaie de déterminer la mesure dans laquelle les répondants déclarent avoir partagé des prestations de RER à la suite d'un divorce. Par contre, dans le cas des personnes qui reçoivent ce genre de droit à pension, il ne faudrait pas tenter de les pousser à déclarer les données nécessaires au calcul de la valeur réelle.
- 4) **Valeur des prestations de RER en cours de versement** - Le montant des revenus tirés d'un RER fera partie des renseignements demandés. La valeur actuelle de ce flux de revenu peut s'estimer à l'aide d'hypothèses relatives à l'espérance de vie et aux taux d'intérêt. Il faudra aussi élaborer des hypothèses quant à certaines caractéristiques de la pension si le répondant ne peut pas donner ces renseignements, par exemple, à savoir si la prestation de pension est indexée ou si le régime prévoit une pension subventionnée versée au survivant.
- 5) **Valeur des prestations du RPC et du RRQ qui ne sont pas encore en cours de versement** - Le RPC et le RRQ sont des régimes obligatoires auxquels doivent cotiser tous les travailleurs, qu'ils soient employés ou travailleurs autonomes. Pour estimer la valeur de ces prestations, il faudrait disposer de

renseignements sur tous les antécédents professionnels du répondant. Voilà qui alourdirait considérablement le fardeau de réponse et qui pourrait nuire au taux de réponse. Les données requises peuvent se trouver dans les dossiers tenus par les administrateurs des deux régimes. Avec l'autorisation du répondant et celles de ces administrateurs, on pourrait établir des liens entre ces dossiers et la valeur actuelle des prestations estimées. Sans autorisation, une telle estimation s'avérera peut-être impossible.

- 6) **Valeur des prestations de RPC ou de RRQ en cours de versement** - En théorie, cette valeur devrait pouvoir s'estimer de la même façon que celle des prestations de RER en cours de versement.

#### **5.4 Données provenant d'autres sources**

Pour réduire au minimum le fardeau de réponse, l'Enquête fera appel, autant que possible, à des données provenant d'autres sources. Ainsi, plutôt que de déclarer des données sur leur revenu, les répondants auront la possibilité de nous autoriser à utiliser leurs données d'impôt sur le revenu. L'EDTR offre aujourd'hui cette option, et environ 75 % des répondants la choisissent. Cette façon de procéder affecte cependant le traitement des données. L'Enquête aura lieu en mai et juin 1998, et il nous faudra les données d'impôt de 1997. Par conséquent, dans le cas des répondants qui autoriseront le recours à leurs données d'impôt, il faudra attendre que ces données soient accessibles, c'est-à-dire, en octobre 1998.

Tel que mentionné, on demandera aussi aux répondants la permission de relier aux données de l'Enquête les renseignements figurant dans les dossiers du RPC ou du RRQ.

## 6. Plan d'échantillonnage

### 6.1 Base de sondage

Un des principaux objectifs de l'Enquête sur les avoirs et les dettes sera de déterminer comment la richesse est répartie parmi la population canadienne. Étant donné qu'une part disproportionnée de la richesse est entre les mains des personnes à revenu très élevé<sup>5</sup>, il est essentiel de veiller à ce que ce groupe ne soit pas sous-représenté dans l'échantillon de l'enquête. L'échantillonnage en grappes à plusieurs degrés, utilisé par l'Enquête sur la population active (EPA), a tendance à entraîner la sous-représentation de la population très bien nantie. En comparant les données des déclarants de 1990 et celles de l'Enquête sur les finances des consommateurs (EFC), qui utilise la base de sondage de l'EPA, on trouve une sous-représentation à 84 % des personnes dont le revenu est de 250 000 dollars ou plus. (Cette tranche de revenus représentait seulement 0,2 % de la population totale.) L'EPA a subi un remaniement en 1994 et contient maintenant des strates de groupes à revenu très élevé. Ce changement devrait améliorer la couverture des Canadiens à revenus très élevés, mais il persistera probablement une tendance à la sous-représentation de l'extrémité supérieure de l'échelle des revenus.

**Tableau 1. Comparaison des données de l'EFC et de celles de déclarants dans quatre provinces, 1990**

(En milliers de dollars)	Nombre de répondants dans l'échantillon (EFC)	Estimation pondérée (EFC)	Nombre de déclarants fiscaux	Différence
100 et plus	302	141 591	197 162	-28,2 %
150 et plus	76	34 153	83 430	-59,1 %
250 et plus	12	4 744	29 388	-83,9 %

Pour régler ce problème, nous proposons de recourir à une méthode à base double. L'élément principal de la base serait prélevé d'une base aréolaire (à l'aide du plan d'échantillonnage de l'EPA), mais on y ajouterait un autre échantillon destiné à couvrir le groupe à revenu très élevé. Pour cela, on se servirait des dossiers fiscaux de Revenu Canada. Ces deux bases, ainsi qu'une autre base de sondage envisagée, feront maintenant l'objet d'une brève analyse.

#### 6.1.1 Base de sondage de l'EPA

La base de sondage de l'EPA exclut les personnes vivant dans les réserves indiennes ou sur les terres de l'État, les pensionnaires d'établissements et les membres à temps plein des Forces armées canadiennes. Elle exclut également les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon. Cette base pourrait être utilisée d'une des façons suivantes :

- a) **En effectuant l'enquête à titre de supplément à l'EPA.** L'avantage de cette solution vient de ce qu'une bonne part des données de base sur les caractéristiques démographiques et l'emploi pourraient être tirées de l'EPA. Cette possibilité a cependant été rejetée immédiatement en raison de la lourdeur du fardeau de réponse propre à l'Enquête sur les avoirs et les dettes, et des effets négatifs que cette lourdeur pourrait avoir sur le taux de réponse à l'EPA.

<sup>5</sup> Selon les résultats de l'enquête de 1984, le décile des revenus les plus élevés détenait 30 % de la richesse totale.

- b) **Choisir un échantillon de groupes supprimés de l'échantillon de l'EPA par renouvellement.** L'échantillon de l'EPA se compose de six groupes de renouvellement dont chacun reste dans l'échantillon pendant six mois de suite. Chaque mois, un groupe de renouvellement est supprimé et remplacé par un autre. Selon cette solution, l'EAD se servirait des groupes supprimés de l'échantillon de l'EPA. Là encore, l'avantage serait qu'une bonne part des données de base sur les caractéristiques démographiques et l'emploi pourraient être tirées de l'EPA. Ces données devraient cependant être mises à jour. Un autre avantage éventuel de cette solution viendrait du fait que les ménages en question connaissent bien les enquêtes de Statistique Canada et auraient, du moins on l'espère, acquis une certaine confiance dans nos intervieweurs. L'inconvénient majeur de cette façon de procéder réside dans le fardeau de réponse imposé à ces ménages. Non seulement auront-ils participé pendant six mois à l'EPA, mais la plupart d'entre eux auront aussi répondu à au moins deux enquêtes supplémentaires.
- c) **Choisir un échantillon " frais " dans la base de sondage de l'EPA.** Il s'agirait de prélever un échantillon parmi les logements dont les ménages n'ont pas participé à l'EPA. Il faudrait d'abord sélectionner des grappes géographiques d'où tirer l'échantillon et ensuite, pour certaines de ces grappes, dresser la liste des adresses qui y figurent. Le recours à un échantillon " frais " signifie qu'en plus de faire la collecte des données sur les avoirs et les dettes, il faudrait aussi recueillir les renseignements de base sur les caractéristiques démographiques et l'emploi. L'avantage principal du recours à un échantillon " frais " vient du fait qu'il réduit le plus possible le fardeau de réponse des ménages participants, ce qui devrait augmenter les taux de réponse. Le prélèvement de l'échantillon et l'élaboration des listes d'adresses entraînent des coûts supplémentaires, mais on les évalue à moins de 50 000 dollars.

L'importance de réduire au minimum le fardeau de réponse, surtout pour veiller à ne pas nuire au taux de réponse, nous amène à conclure que l'Enquête sur les avoirs et les dettes devrait s'effectuer avec des " nouveaux " répondants. C'est donc la méthode C, ci-dessus, qui est recommandée.

### 6.1.2 Base de sondage des déclarants au fisc

Le prélèvement d'un échantillon de personnes à revenus très élevés s'effectuera à partir des dossiers fiscaux. Comme on l'a déjà fait remarquer, il faudra procéder ainsi à cause de la sous-représentation du groupe de personnes ayant un revenu élevé dans une enquête à échantillonnage à plusieurs degrés comme l'EPA, et aussi parce qu'il importe de représenter convenablement ce groupe, qui détient une part disproportionnée de la richesse du pays.

La base de sondage des déclarants au fisc ne pourrait être la seule utilisée parce qu'elle a tendance à sous-représenter d'autres groupes importants, par exemple, celui des personnes à revenus très faibles, qui ne présentent peut-être pas de déclaration de revenus. (C'est un problème qui s'atténue, car la plupart des personnes à revenu très faible présente une déclaration pour recevoir des crédits fiscaux.) Étant donné que la base de sondage des déclarants se compose de particuliers<sup>6</sup>, il faudra effectuer certains ajustements puisque la base de sondage principale (tirée de la base de l'EPA) serait un échantillon de ménages, et non de particuliers. La base de sondage des déclarants servirait seulement à identifier les personnes à revenu très élevé pour l'échantillon de l'Enquête ; il serait essentiel de rassurer les répondants quant à la confidentialité de leurs données fiscales.

Le recours à un échantillon de personnes ayant un revenu élevé a pour but de veiller à ce que l'échantillon représente justement le groupe des très bien nantis. Pouvons-nous supposer que la sélection des personnes

---

<sup>6</sup> On a envisagé d'utiliser le fichier des familles (T1FF) produit à partir des données fiscales de chaque déclarant (fichier des feuillets T1). Ce dossier est élaboré et tenu à jour à Statistique Canada, par la division des Données régionales et administratives. Malheureusement, ce dossier est accessible seulement 18 mois après les données sur chaque déclarant, et nécessiterait donc des mises à jour beaucoup plus importantes.

à revenu très élevé permettra d'atteindre ce but ? Selon les données sur les avoirs, les dettes et le revenu produites dans le cadre de l'Enquête de 1984 sur les avoirs et les dettes, 84 % des chefs de ménage à revenu très élevé (100 000 dollars ou plus) disposait aussi d'une grande quantité de richesse (200 000 dollars ou plus, soit le percentile 90 de la richesse).

### 6.1.3 Échantillonnage par composition aléatoire (CA)

Les enquêtes téléphoniques à composition aléatoire s'effectuent à l'aide de banques de numéros de téléphone valides. Ces banques permettent une couverture excellente de la population qui a le téléphone. D'aucuns accusent cette technique d'entraîner éventuellement des distorsions pour certains genres d'estimation si la population des gens qui ont le téléphone diffère de celle qui ne l'a pas. Il s'agit cependant d'une option beaucoup moins coûteuse que l'utilisation de la base de sondage de l'EPA, parce que le numéro de téléphone offre un moyen relativement bon marché de rejoindre les ménages. (La base de sondage de l'EPA donne seulement une adresse, et non le numéro de téléphone.) Toutefois, s'il faut des visites en personne pour la collecte des renseignements, c'est une solution qui ne réduira pas les coûts et qui pourrait faire baisser le taux de réponse, puisqu'il peut être beaucoup plus difficile, au téléphone, de convaincre les gens de coopérer. Pour l'Enquête sur les avoirs et les dettes, nous croyons que des visites à domicile contribueront à faire monter le taux de réponse et aideront les répondants à déclarer les données requises. La prochaine section traitera de cette question plus en détail. La possibilité de recourir à la composition aléatoire n'a donc pas été envisagée parce qu'elle n'est pas très pratique.

## 6.2 Taux de réponse

Lors de l'Enquête sur les avoirs et les dettes de 1984, le taux de réponse a été d'environ 72% pour ce qui est des renseignements sur l'avoir net, soit un taux fort semblable à celui de l'enquête sur les finances des consommateurs tenue aux États-Unis en 1995. Dans cette enquête américaine, à peu près 70 % des familles de l'échantillon aréolaire ont répondu aux questions de l'interview (l'Enquête canadienne se fonderait sur la base de sondage de l'EPA comme base aréolaire). Lors de l'enquête américaine, seulement 34 % environ de l'échantillon tiré d'une liste (échantillon de personnes très riches tiré des dossiers fiscaux) ont accepté de répondre aux questions d'interview. (L'Enquête canadienne de 1977 incluait un échantillon de personnes à revenus très élevés, et a obtenu un taux semblable dans cet échantillon.)

En ce qui concerne la mesure dans laquelle nous pouvons nous attendre à des taux de réponse semblables, il faut tenir compte de deux éléments. D'abord, l'Enquête canadienne de 1984 était obligatoire, alors que la présente enquête sera facultative. Ensuite, l'enquête américaine, bien que facultative, offrait de petits encouragements financiers aux répondants.

Il est évident qu'il serait souhaitable de dépasser les taux de réponse antérieurs. La seule façon d'y arriver sera de mettre fortement l'accent sur les rapports avec les répondants et de concevoir le questionnaire de telle sorte que les répondants auront le sentiment de tirer eux aussi des avantages de cette enquête. (Il y aura, entre autres activités préparatoires, des essais avec des groupes de discussion afin de déterminer la meilleure manière d'atteindre ce but.)

## 6.3 Taille de l'échantillon

Nous avons envisagé deux tailles différentes d'échantillon: un échantillon de 15 000 ménages (option 1) et un autre de 30 000 ménages répondants (option 2). Ces chiffres font abstraction de tout non-répondant et incluent le groupe à revenu très élevé. Dans l'enquête américaine de 1995, l'échantillon de répondants se composait d'environ 4 400 ménages, dont 66 % de l'échantillon aréolaire et 33 % de l'échantillon de déclarants. La présente Enquête ne nécessite pas le prélèvement d'un tel échantillon asymétrique pour couvrir le groupe des riches. Environ 2 000 particuliers à revenus très élevés seront sélectionnés pour l'EDA.

Comme élément de comparaison, rappelons que l'échantillon de l'Enquête canadienne de 1984 comprenait 14 155 unités familiales et a permis de recueillir des données sur cinq régions géographiques, mais pas sur toutes les provinces.

#### 6.4 Niveau de précision

L'annexe A présente le niveau de précision à escompter des estimations basées sur des échantillons de 15 000 ménages et de 30 000 ménages. Les estimations qui y figurent sont une approximation brute des coefficients de variation (c.v.) attendus<sup>7</sup>. Les calculs sont basés sur les données de l'Enquête de 1984.

Pour produire des données provinciales, il faudrait probablement un échantillon de 30 000 ménages. Le tableau 5 de l'annexe A présente les c.v. des cinq régions géographiques. Ces c.v. vont de 5% à 8 % pour la variable richesse moyenne. En ventilant encore plus dans les sous-groupes de variables, on obtiendrait probablement des c.v. plus élevés que ceux qui peuvent être émis sans restriction (c'est-à-dire, 16,5).

Les coûts supplémentaires rattachés à une EDA comportant un échantillon de 30 000 ménages plutôt que de 15 000 sont estimés à environ un million de dollars. Pour que le coût de l'Enquête dépasse le moins possible les trois millions, il faudra choisir l'échantillon plus petit. Dans toute la mesure du possible, on produira des estimations brutes de la richesse au niveau de la province. Il sera probablement impossible, toutefois, de réaliser une analyse par province pour des sous-populations moins nombreuses.

---

<sup>7</sup> Le coefficient de variation est une mesure utilisée couramment pour exprimer la précision des estimations d'une enquête. Il s'agit de l'écart-type exprimé comme pourcentage de l'estimation réelle. Si une estimation a un c.v. de 16,5 %, cela signifie que l'intervalle de confiance à 95 % de l'estimation est de plus ou moins 33 %. Ainsi, par exemple, si l'estimation du pourcentage de familles détenant des actions est de 10 % et que cette estimation a un c.v. de 16,5, cela veut dire que l'intervalle de confiance à 95 % de cette estimation est de 6,7/13,3. Les estimations dont le c.v. est de 16,5% sont signalées et les utilisateurs sont avisés de traiter ces estimations avec circonspection. Les estimations dont le c.v. est inférieur à 16,5 peuvent être émises sans cet avertissement.



## **7. Méthodes de collecte**

### **7.1 Renseignements fournis au répondant**

L'un des plus grands défis que posera l'Enquête sur les avoirs et les dettes des Canadiens (EAD) consistera à obtenir la confiance et la coopération des répondants. L'Enquête est exigeante ; les répondants doivent fournir des renseignements détaillés qu'ils n'ont pas déjà sous la main. Ils doivent aussi fournir des renseignements que la plupart des gens considèrent hautement confidentiels. Il faudra probablement fournir aux répondants une certaine forme d'encadrement pour veiller à ce qu'ils déclarent les renseignements voulus. En outre, il faudra probablement les rassurer à fond quant au caractère purement confidentiel des renseignements. Il sera très important de leur indiquer la raison pour laquelle il faut recueillir ces renseignements.

Les ménages qui feront partie de l'échantillon recevront une trousse de présentation expliquant la nature des renseignements requis et les raisons qui justifient la conduite de l'Enquête. Il sera important de fournir aux répondants suffisamment d'information pour qu'ils puissent se préparer à l'interview; il faut par contre prendre garde de ne pas trop en donner, car cela pourrait les dissuader de participer à l'Enquête. On se servira au besoin de documents produits dans le cadre d'autres enquêtes menées par Statistique Canada, telles que l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu et l'Enquête sur les dépenses des ménages (auparavant l'Enquête sur les dépenses des familles). L'Enquête sur les dépenses des ménages (EDM) présentait bon nombre de défis comparables à ceux de l'EAD pour ce qui est de la collecte des données, car elle nécessitait aussi une interview longue et exigeante. Les méthodes utilisées dans le cas de l'EDM pour obtenir la coopération des répondants seront employées aux fins de l'EAD dans la mesure du possible.

### **7.2 Méthode de collecte**

Pour la collecte des renseignements, on recommande de faire appel à des intervieweurs qui ont travaillé à l'EDM. L'Enquête sera menée en mai et en juin 1998 ; puisque la collecte des renseignements aux fins de l'EDM sera terminée d'ici la fin de mars, la formation concernant l'EAD pourra être offerte aux intervieweurs en avril. Il est aussi avantageux de recourir à ces intervieweurs en raison de leur expérience des situations très exigeantes qui peuvent se produire dans le cadre d'une enquête.

Afin d'obtenir la coopération des répondants, il importe de leur laisser choisir la méthode avec laquelle ils se sentent le plus à l'aise pour fournir les renseignements. On se rendra d'abord chez eux, car le processus d'échantillonnage permettra bien souvent d'obtenir uniquement une adresse, mais pas de numéro de téléphone. Les visites sur place font augmenter considérablement les coûts de l'Enquête, mais elles sont jugées essentielles. Il ne serait pas possible de mener une telle enquête par la poste ; le questionnaire serait suffisamment intimidant pour nuire considérablement au taux de réponse. Il se pourrait que l'interview soit entièrement complétée à la première visite. Il est plus probable toutefois qu'on n'y recueille que certaines données et que les renseignements manquants soient fournis par téléphone ou à l'occasion d'une deuxième visite. On devrait aussi offrir au répondant la possibilité de remplir le questionnaire en l'absence de l'intervieweur, possibilité jugée nécessaire parce que bon nombre de familles peuvent préférer remplir leur déclaration en toute intimité. Il faut en tenir compte dans la conception du questionnaire.

Dans le cas des répondants dont nous pouvons obtenir le numéro de téléphone, le premier contact après la réception de la trousse de présentation se fera par téléphone. On prendra rendez-vous pour une interview sur place ou, si cela est possible, on recueillera les renseignements par téléphone. Il devrait être possible de recueillir par téléphone les renseignements de nature démographique et ceux qui concernent l'emploi, mais les données relatives aux avoirs et aux dettes ne pourraient être déclarées par téléphone que si le revenu et le patrimoine de la personne ou de la famille ne présentent pas une situation complexe ou si le répondant a préparé les renseignements au préalable.

On encouragera les répondants à consulter leurs dossiers pour déclarer ces renseignements. Pour fournir des données exactes, le répondant devra se reporter à des formulaires de déclaration fiscale complexes (à moins qu'il nous autorise à utiliser les renseignements qu'il a déclarés à Revenu Canada) et à des relevés bancaires ou d'institutions financières concernant notamment l'hypothèque en souffrance, les soldes bancaires et les soldes à payer sur les cartes de crédit.

Le budget de l'Enquête sera fondé sur l'hypothèse qu'il faudra visiter chaque répondant une fois et demie en moyenne et que la collecte des données prendra 70 minutes en moyenne. Ces chiffres comprennent les tentatives infructueuses d'entrée en communication avec le répondant, le suivi téléphonique, le suivi auprès d'autres membres de la famille, etc. Ces hypothèses sont comparables à celles qui sous-tendent d'autres enquêtes de Statistique Canada d'une longueur ou d'un niveau de complexité comparable.

### **7.3 Formation des intervieweurs**

Le succès de l'Enquête dépendra en grande partie de la capacité des intervieweurs à convaincre les répondants de l'importance de l'Enquête et à les aider à communiquer les renseignements. La formation des intervieweurs constituera donc un aspect très important de la stratégie de collecte des données. La formation donnée dans le cadre de l'Enquête sur les dépenses des familles s'est étendue sur trois jours, sans compter une journée supplémentaire pour les intervieweurs principaux et pour les intervieweurs nouvellement embauchés. Une formation comparable est prévue dans le cadre de l'EAD. Les intervieweurs principaux auront besoin d'une formation supplémentaire relativement aux démarches à faire auprès du groupe de répondants ayant un revenu très élevé, puisque la situation financière de ces répondants sera plus complexe et que l'on pourra, dans bon nombre de cas, mettre l'intervieweur en contact avec le comptable de la famille.

### **7.4 Déclaration par personne interposée**

On demandera aux ménages de fournir les renseignements démographiques de base concernant tous les membres du ménage et de fournir de plus amples renseignements sur l'instruction, l'emploi, le revenu, les avoirs et les dettes des membres de la famille économique choisie. La personne à qui l'on demandera de fournir les renseignements au nom du ménage sera celle qui connaît le mieux la situation financière de ce ménage. Si cette personne ignore la situation financière d'un autre membre de la famille, l'intervieweur tentera de communiquer directement avec ce membre. S'il est possible de déterminer que le revenu, les avoirs et les dettes de cette personne sont négligeables, il se pourrait que le suivi ne soit pas nécessaire.

### **7.5 Interview assistée par ordinateur (IAO) par opposition au questionnaire imprimé**

L'utilisation d'un questionnaire imprimé, appelée interview papier et crayon (IPC), constitue la méthode privilégiée pour l'EAD, parce que les données doivent être recueillies en mai et en juin 1998. Plusieurs raisons justifient un tel choix. D'abord, il ne reste plus assez de temps pour élaborer et mettre à l'essai convenablement une application IAO entièrement fonctionnelle, comme il faudrait pour cette enquête. Ensuite, les intervieweurs de l'Enquête sur les dépenses des ménages n'ont pas reçu de formation concernant l'IAO (les données de l'EDM sont recueillies à l'aide d'une interview papier et crayon). La formation relative à l'IAO et le matériel informatique nécessaire aux intervieweurs entraîneraient des dépenses supplémentaires considérables.

Il conviendrait toutefois d'utiliser la méthode fondée sur l'IAO si l'EAD est reconduite, même s'il faut parfois laisser le questionnaire au répondant pour qu'il le remplisse lui-même. Les résultats de l'enquête sur les finances des consommateurs menée aux États-Unis ont démontré que le remplacement de l'IPC par l'IAO a permis d'augmenter considérablement la qualité des données.

## 7.6 Enquête à participation volontaire, par opposition à participation obligatoire

La participation à l'Enquête sera facultative. On risque ainsi de réduire quelque peu le taux de réponse, mais le risque de miner la bonne foi des répondants serait encore plus grand si on leur indiquait qu'ils doivent obligatoirement coopérer.

## 7.7 Mesures d'encouragement

Statistique Canada a déjà utilisé régulièrement des mesures visant à favoriser la participation des répondants et à les remercier. La plupart du temps, il s'agissait de dons d'articles tels que des porte-papier et des publications de Statistique Canada. Des études ont démontré que ces mesures n'avaient pas d'incidence importante sur le taux de réponse (Kumar et Durning, 1992). De par la nature même des renseignements que l'on demande aux répondants, l'EAD se prête à l'application de mesures d'encouragement destinées directement à la famille (ou aux personnes seules) que l'on interview. Il est peu probable que la plupart des familles aient déjà pris le temps de tracer le tableau de leurs avoirs et de leurs dettes, comme ils devront le faire aux fins de l'EAD. Il existe donc plusieurs possibilités : donner aux répondants un carnet dans lequel ils pourront inscrire leurs réponses et qu'ils pourront conserver. Ainsi, l'Enquête aiderait les répondants à tracer un portrait beaucoup plus fidèle de leur situation financière. Le risque est que cette mesure ne saurait convenir dans le cas des familles dont les dettes dépassent de beaucoup les avoirs. Il faudra en tenir compte pendant la planification de l'Enquête.

## 7.8 Demande d'autorisation du répondant

Afin de réduire le fardeau de réponse et de rehausser la qualité des données, il pourrait être préférable de demander au répondant l'autorisation d'obtenir des renseignements d'autres sources. Voici des exemples de demandes d'autorisation :

- On demandera aux répondants s'ils désirent autoriser l'utilisation de leurs données fiscales, plutôt que de fournir les renseignements sur le revenu pendant l'interview.
- Afin d'estimer la valeur des prestations provenant du RPC et de la RRQ, on demandera aux répondants d'autoriser l'accès à leur dossier du RPC ou de la RRQ. Il faudrait autrement demander à chaque répondant de fournir des renseignements détaillés sur leurs antécédents de travail afin d'établir les estimés en question. Cela ajouterait au fardeau de déclaration et ferait largement appel à la mémoire du répondant.
- Il se peut que des personnes ou des familles préfèrent qu'on s'adresse à leur comptable pour obtenir les renseignements sur les avoirs et les dettes. Celui-ci pourrait être davantage en mesure de fournir certains des détails requis.

Le processus d'interview doit être conçu de façon que l'on puisse obtenir ces autorisations.

## **8. Mise à l'essai**

### **8.1 Questions à résoudre lors de la mise à l'essai**

La mise à l'essai des méthodes de collecte et du questionnaire même constituera une partie essentielle du processus d'élaboration de l'Enquête. En outre, il faudra procéder à des essais pour savoir avec plus d'exactitude si les répondants tiennent des registres financiers et, le cas échéant, comment ils s'y prennent. Ces essais aideront les intervieweurs à aiguiller les répondants sur les bons registres, au besoin.

La mise à l'essai doit fournir des réponses notamment aux questions suivantes:

#### **Concernant la collecte :**

- Comment les répondants préfèrent-ils faire leur déclaration : au téléphone, en passant une interview en personne ou en remplissant eux-mêmes le questionnaire ?
- Quels documents de présentation seront les plus efficaces pour inciter les répondants à participer à l'Enquête ?
- Combien de renseignements doit-on donner aux répondants pour les aider à se préparer à l'interview ?
- Quelles mesures d'encouragement sont les plus susceptibles de porter fruit ?
- Combien de temps faut-il pour passer l'interview ou communiquer les renseignements ?
- Faut-il utiliser une méthode différente pour le groupe des personnes ayant un revenu élevé ? De quel type de formation l'intervieweur a-t-il besoin pour ce groupe ?
- Dans quel ordre vaut-il mieux poser les questions ?

#### **Concernant le contenu :**

- Les questions sont-elles bien comprises ?
- À quelle fréquence les répondants doivent-ils consulter des documents pour fournir les renseignements requis ? Ces documents sont-ils facilement disponibles ?
- Dans quelle mesure les répondants connaissent-ils le régime de retraite de leur employeur, s'ils y souscrivent ? Quels documents ont-ils conservés sur le régime ?

### **8.2 Moment de la mise à l'essai**

La mise à l'essai aura lieu au cours de l'automne à l'aide de groupes de discussion. Les participants aux groupes de discussion devront suivre la totalité du processus de l'interview. Ils recevront d'abord les documents de présentation de l'Enquête. On leur fera ensuite remplir le questionnaire, sur place ou au téléphone. Dans la mesure du possible, des intervieweurs de l'Enquête sur les dépenses des ménages seront retenus pour mener ces interviews. Les participants et l'intervieweur participeront ensuite à des séances de discussion. On mettra à l'essai le contenu de l'Enquête et le processus de l'interview. Cet exercice permettra d'en savoir davantage sur la clarté des questions, la durée de l'interview, le cheminement des questions, l'utilité des documents servant aux relations avec les répondants, la mesure dans laquelle les ménages tiennent des registres financiers, etc.

## 9. Vue d'ensemble de l'élaboration du système

### 9.1 Introduction

Le présent chapitre donne une vue d'ensemble de l'activité entourant l'élaboration du système dans le cadre de l'Enquête sur les avoirs et les dettes. Le développement s'articulera sur les six grandes composantes fonctionnelles suivantes :

- Prélèvement d'échantillons
- Saisie et vérification
- Vérification et imputation
- Repondération et estimation de la variance
- Création de fichiers de microdonnées confidentiels et à grande diffusion
- Diffusion

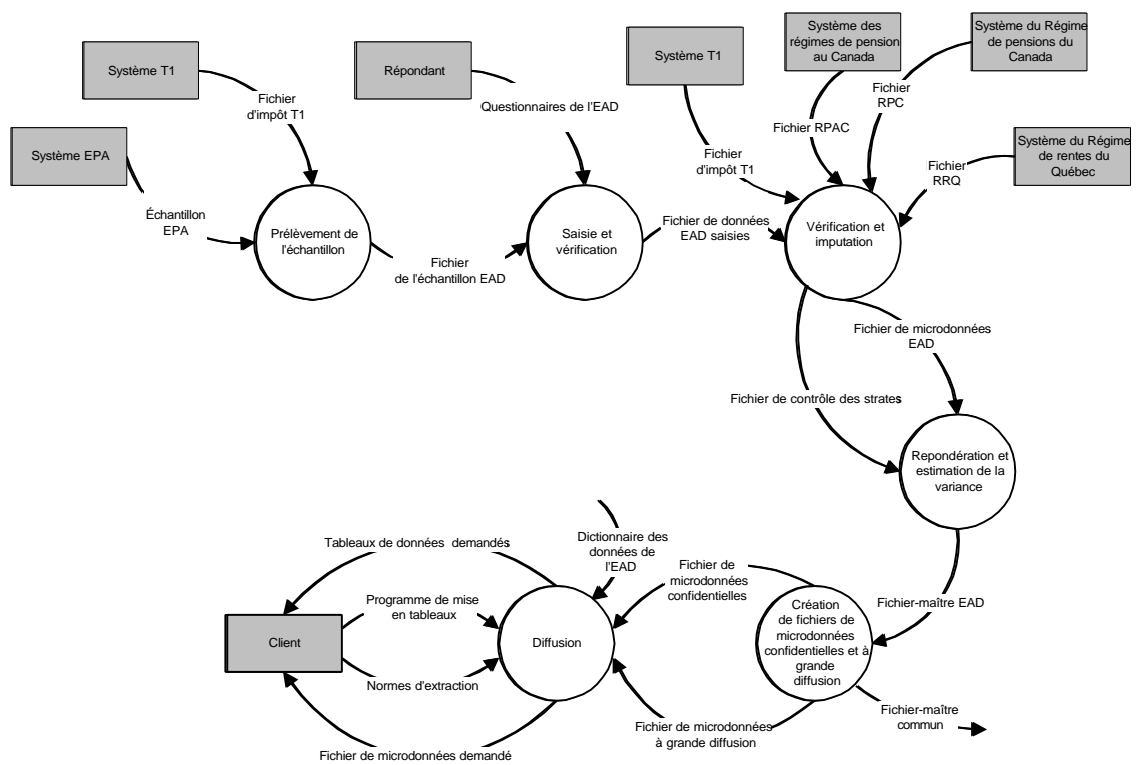
La figure 1 présente un schéma de haut niveau du système des avoirs et des dettes (SAD). De brèves descriptions de chacune des composantes fonctionnelles (c'est-à-dire un cercle) accompagne le schéma. La figure présente en outre des détails sur les services qui fournissent aux clients l'accès aux fichiers de microdonnées à *grande diffusion* et qui facilitent l'analyse des fichiers de microdonnées *confidentiels*. Les coûts liés à l'élaboration du SAD sont fondés sur le schéma présenté à la figure 1 et sur des systèmes comportant des fonctions semblables, que Statistique Canada a déjà mis au point.

### 9.2 Description du système de base

**Deux bases de sondage distinctes serviront au prélèvement des échantillons.** Premièrement, le fichier des feuillets d'impôt T1 servira de source pour établir la composante du *groupe à revenu très élevé* de l'échantillon. Une fonction servant à repérer les personnes qui vivent dans le même logement permettra d'éviter de choisir le même logement plus d'une fois. La base de sondage de l'Enquête sur la population active servira de source pour le reste de l'échantillon de l'Enquête sur les avoirs et les dettes.

**La saisie et la vérification des questionnaires se feront au bureau central** (c'est-à-dire dans les bureaux de Statistique Canada à Ottawa et non pas dans les bureaux régionaux), ce qui réduira le plus possible le suivi à assurer auprès des répondants. On envisage le recours au balayage électronique pour la saisie des données.

Figure 1 - Schéma de haut niveau du système des avoirs et des dettes



L'objectif premier du Système *de vérification et d'imputation* consiste à produire un fichier de microdonnées complètement vérifié et épuré au niveau de la famille économique. Il s'agit d'abord de mettre à jour le fichier des données SAD saisies, en le couplant avec divers fichiers de données administratives (c'est-à-dire le fichier des feuillets d'impôt T1, le fichier des régimes de pensions du Canada, ainsi que les fichiers du Régime de pensions du Canada et du Régime des rentes du Québec) ; ainsi, chaque questionnaire retourné sera le plus complet possible. La vérification et l'imputation du fichier de données du SAD qui s'en suivra permettront de produire un fichier de microdonnées épuré. Enfin, divers calculs seront effectués au niveau des strates et le résultat sera consigné dans le fichier de contrôle des strates. Ces calculs serviront à modifier la pondération des échantillons versés aux enregistrements de microdonnées.

La Repondération et l'estimation de la variance comprennent les principales fonctions suivantes :

- Des pondérations modifiées seront attribuées à chaque registre de microdonnées.
- Des estimations de la variance seront produites.

Il résulte de cette fonction un fichier principal SAD de registres de microdonnées modifié et pondéré qui représente les *questionnaires retournés complets*.

La fonction relative à la création de fichiers de microdonnées confidentiels et à grande diffusion servira à créer des fichiers de microdonnées confidentiels et des fichiers à grande diffusion. Des variables calculées seront créées. Diverses transformations (par exemple, la suppression de valeurs, le regroupement de valeurs par catégorie, l'arrondissement des valeurs des données quantitatives) s'appliqueront à la version à grande diffusion du fichier de microdonnées afin d'éliminer la possibilité qu'une personne ou une famille ne soit identifiée. Enfin, il sera peut-être nécessaire de fournir un fichier principal commun pour certains clients, qui consiste en un mélange des deux types de fichiers de microdonnées, c'est-à-dire confidentiels et à haute diffusion. Dans ce cas, les répondants auront accepté de partager leurs données confidentielles.

La fonction de *diffusion* donnera accès aux microdonnées du SAD à deux groupes d'utilisateurs distincts. Premièrement, les *clients externes* achèteront le fichier de microdonnées à grande diffusion et effectueront leurs analyses initiales sur des fichiers bi-dimensionnels tirés de cet ensemble de données. Un logiciel d'interface convivial, qui utilise le dictionnaire des données du SAD, sera fourni à l'achat du fichier de microdonnées. Il permettra aux clients de créer facilement des résultats à partir des fichiers bi-dimensionnels que pourront traiter divers progiciels (par exemple, SAS, SPSS). Ces fichiers bi-dimensionnels seront adaptés aux besoins particuliers du client. Par la suite, les clients de l'extérieur pourront, s'ils le désirent, remettre leur logiciel de dépouillement personnalisé et leurs normes d'extraction à Statistique Canada pour faire produire les résultats du dépouillement à partir du fichier de microdonnées confidentiel. Deuxièmement, le *personnel à l'interne de Statistique Canada* pourra utiliser le même logiciel d'interface, mais il pourra accéder directement au fichier de microdonnées confidentiel.

## 10. Analyse et diffusion

### 10.1 Organisation de la publication des données

Les données de l'Enquête seront probablement publiées en plusieurs étapes. Certaines variables nécessiteront un traitement et une estimation plus poussés ; ce travail ne devrait pas empêcher la diffusion des autres renseignements. L'estimation de la valeur du patrimoine lié aux pensions qui est détenu dans les régimes d'épargne-retraite (RER) et dans le Régime de pensions du Canada ou le Régime des rentes du Québec ne sera probablement pas disponible à la première diffusion des données de l'Enquête.

### 10.2 Données et produits analytiques

L'étude produira deux types distincts de résultats. Ce sont :

#### 1) Les produits analytiques

Statistique Canada et les autres partenaires de l'étude analyseront les résultats des données. Dans certains cas, le produit sera réalisé conjointement, dans d'autres cas, de façon distincte, selon la nature de l'analyse effectuée. Dans tous les cas, les partenaires du processus seront reconnus.

Plusieurs résultats analytiques ou descriptifs seront préparés dès l'étape initiale de la diffusion des données. Ce sont :

- **Une évaluation des données.** Pour ce faire, il faudra examiner le taux de réponse, l'ampleur de l'imputation des données manquantes, la comparaison des estimations de l'enquête avec celles qui proviennent d'autres sources, etc. Une évaluation raisonnable des données sera nécessaire avant la diffusion des estimations financières.
- **Les points saillants des données** et les tableaux statistiques détaillés imprimés et sous forme électronique. Ces produits pourraient être construits à partir des points saillants et des tableaux statistiques produits dans le cadre d'enquêtes précédentes sur les avoirs et les dettes que Statistique Canada a mené en 1984 et en 1977. Ils contiendraient également une description de la méthodologie de l'enquête et les définitions des concepts utilisés.

Ces produits seront suivis par des *produits analytiques axés sur les grandes questions* que prépareront un ou plusieurs partenaires de l'enquête. Les questions pourraient porter sur une analyse des détenteurs de REER et des avoirs de ces REER, de l'endettement des étudiants au niveau post-secondaire, les écarts enregistrés entre différentes provinces ou régions à l'égard du patrimoine familial, l'endettement des Canadiens, le patrimoine des travailleurs autonomes (de plus en plus nombreux), et ainsi de suite.

#### 2) Fichiers de microdonnées

Un fichier épuré ou à grande diffusion sera produit et mis à la disposition du public selon un système de recouvrement des frais. Les acheteurs de produits de microdonnées doivent passer un contrat de licence avec Statistique Canada.

Les renseignements contenus dans ce fichier seront épurés de sorte que personne ne puisse être identifié directement ou indirectement. Le Comité de la diffusion des microdonnées (CDM) de Statistique Canada doit approuver la diffusion de ces fichiers. Les variables qui identifient directement un répondant, comme son nom, son adresse et son numéro de téléphone, sont retirées du fichier. Il faut examiner toutes les autres variables, comme les données démographiques, l'activité de la population active et la langue, pour faire en sorte que des



combinaisons uniques ou des caractéristiques rares ne révèlent pas directement ou indirectement l'identité d'une personne. La plupart des variables problématiques en ce qui a trait au caractère confidentiel des données sont des identificateurs géographiques et des variables sociodémographiques.

### **10.3 Autres moyens de diffusion des données**

#### **1) Service d'extraction personnalisé**

Statistique Canada aura la capacité de produire sur demande, à partir des fichiers de données, des tableaux ou des produits personnalisés. On croit qu'un tel service intéressera une vaste gamme d'utilisateurs, notamment les analystes et les chercheurs en politique sociale, les ministères fédéraux et provinciaux, les établissements d'enseignement, les firmes de consultation ou de courtage, les institutions financières telles les banques et les sociétés de fiducie, etc. Ce service sera offert contre remboursement des frais.

#### **2) Accès à distance**

En outre, une installation d'accès à distance est offerte aux utilisateurs. Si le fichier de microdonnées à grande diffusion ne contient pas les renseignements requis, une description du contenu du fichier confidentiel principal peut être mise à la disposition des utilisateurs, qui peuvent alors créer leurs propres codes informatiques pour produire directement des tableaux personnalisés à partir du fichier confidentiel principal. Ce code peut être transmis à Statistique Canada par Internet. Les résultats du dépouillement peuvent bien sûr être protégés en ce qui a trait à la confidentialité. Cette méthode est disponible contre remboursement des frais, mais il présente l'avantage de faire gagner temps et ressources à l'utilisateur et à Statistique Canada.

### 11. Coûts de l'Enquête et principaux jalons

Le coût de l'Enquête décrite dans la présente proposition est estimé entre 3 200 000 \$ et 3 400 000 \$. Ces coûts comprennent ce qui suit :

- un échantillon d'environ 15 000 ménages ;
- une collecte de données effectuée au moyen d'interview sur place dans la plupart des cas (tout sera fait pour répondre aux besoins des répondants qui préfèrent remplir le questionnaire eux-mêmes ou communiquer les renseignements par téléphone) ;
- une interview d'environ 70 minutes ;
- les produits qui seront offerts : publications et tableaux courants (imprimés ou sur support électronique), des fichiers de microdonnées, un service de dépouillement personnalisé. Ces produits sont décrits de façon plus détaillée dans la section précédente.

Voici les principaux jalons de l'Enquête :

Activité	Date d'achèvement
<b>Élaboration</b>	
Questionnaire préliminaire, documents servant aux relations avec les répondants	le 29 août 1997
Mise à l'essai au moyen de groupes de discussion	le 31 octobre 1997
Mise au point du questionnaire, documents servant aux relations avec les répondants, arrêt du contenu	le 14 novembre 1997
Définition des exigences relatives à l'échantillonnage	le 29 août 1997
Liste des nouveaux groupes pour l'échantillon	De novembre au 28 février 1998
Conception et impression des formulaires	le 28 février 1998
<b>Collecte</b>	
Matériel de formation des intervieweurs	le 15 mars 1998
Formation des intervieweurs	le 30 avril 1998
Collecte de données	Du 27 avril au 20 juin 1998
<b>Traitement</b>	
Système de saisie (y compris la mise à l'essai)	le 30 avril 1998
Système de vérification et d'imputation	le 30 mai 1998
Traitement des données	Du 1 <sup>er</sup> juin 1998 au 31 janvier 1999

Intégration des données fiscales	le 30 novembre 1998
Système de données de sortie	le 31 octobre 1998
Résultat	
Diffusion initiale des données	le 30 avril 1999
Diffusion du fichier de microdonnées à grande diffusion	le 30 avril 1999
Diffusion finale	le 31 août 1999

## **12. Méthode de coordination de la gestion**

### **12.1 Méthode par équipe de projet**

La Division des enquêtes des ménages sera chargée de mener l'Enquête en suivant une méthode par équipe interdisciplinaire. Outre les organismes parrains, l'équipe comprendra des membres des divisions suivantes Opérations, Méthodes d'enquêtes, Gestion d'enquêtes, Développement de systèmes et Analyse.

Les représentants des organismes parrains travailleront de concert avec l'équipe du projet pour passer en revue le contenu et le libellé du questionnaire, ainsi que les autres aspects du projet.

### **12.2 Comité directeur**

Un Comité directeur composé de gestionnaires de Statistique Canada et des représentants principaux des autres organismes qui participent à titre de partenaires de l'Enquête veilleront à l'orientation de l'équipe du projet. Le Comité directeur se réunira périodiquement pour approuver le calendrier de l'Enquête, l'estimation des coûts et les détails de la conception.

**Annexe A - Estimés des CV pour des échantillons comportant 15 000 et 30 000 ménages**

Tableau 1. Coefficient de variation du patrimoine moyen par groupe de revenu

Groupe de revenu (en milliers de dollars)	Taille de l'échantillon : 14 029 Fondée sur l'EFC de 1984			Taille de l'échantillon : 30 000		
	Toutes les familles et toutes les personnes seules	Familles	Personnes seules	Toutes les familles et toutes les personnes seules	Familles	Personnes seules
Inférieur à 5	20,11 %	27,42 %	13,79 %	13,75 %	18,75 %	9,43 %
5 à 9	8,36 %	11,00 %	9,79 %	5,71 %	7,52 %	6,69 %
10 à 14	4,55 %	5,58 %	6,11 %	3,11 %	3,82 %	4,18 %
15 à 24	3,51 %	4,06 %	8,61 %	2,40 %	2,78 %	5,89 %
25 à 34	3,70 %	3,97 %	11,03 %	2,53 %	2,72 %	7,54 %
35 à 44	4,12 %	4,21 %	16,58 %	2,82 %	2,88 %	11,34 %
45 à 59	3,02 %	2,96 %	18,85 %	2,06 %	2,02 %	12,89 %
60 et plus	8,10 %	8,40 %		5,54 %	5,74 %	
Total	2,99 %	2,96 %	5,83 %	2,04 %	2,03 %	3,99 %

Tableau 2. Coefficient de variation du revenu moyen par groupe de patrimoine

Groupe de patrimoine (en milliers de dollars)	Taille de l'échantillon : 14 029 Fondée sur l'EFC de 1984			Taille de l'échantillon : 30 000		
	Toutes les familles et toutes les personnes seules	Familles	Personnes seules	Toutes les familles et toutes les personnes seules	Familles	Personnes seules
négatif	1,81 %	3,12 %	3,19 %	1,24 %	2,14 %	2,18 %
0 à 0,9 k	2,51 %	2,55 %	5,59 %	1,71 %	1,74 %	3,82 %
1 à 4 k	2,10 %	2,30 %	3,31 %	1,44 %	1,57 %	2,26 %
5 à 14 k	1,49 %	1,73 %	2,24 %	1,02 %	1,18 %	1,53 %
15 à 29 k	1,87 %	1,46 %	3,86 %	1,28 %	1,00 %	2,64 %
30 à 49 k	1,56 %	1,47 %	4,79 %	1,07 %	1,01 %	3,28 %
50 à 74 k	1,25 %	1,20 %	4,65 %	0,85 %	0,82 %	3,18 %
75 à 99 k	1,61 %	1,31 %	5,80 %	1,10 %	0,90 %	3,97 %
100 à 149 k	2,69 %	2,16 %	10,41 %	1,84 %	1,48 %	7,12 %
150 à 199 k	2,03 %	1,89 %	6,76 %	1,39 %	1,29 %	4,63 %
200 à 299 k	2,43 %	2,62 %		1,66 %	1,79 %	
300 k +	5,17 %	5,14 %		3,54 %	3,52 %	
Total	0,74 %	0,68 %	1,74 %	0,50 %	0,46 %	1,19 %

Tableau 3. Coefficient de variation du patrimoine moyen selon l'âge du soutien de famille

Âge du soutien	Taille de l'échantillon : 14 029 Fondée sur l'EFC de 1984			Taille de l'échantillon : 30 000		
	Toutes les familles et toutes les personnes seules	Familles	Personnes seules	Toutes les familles et toutes les personnes seules	Familles	Personnes seules
≤24 ans	15,42 %	17,41 %	24,17 %	10,55 %	11,91 %	16,53 %
25 à 34 ans	4,00 %	4,91 %	7,60 %	2,74 %	3,36 %	5,20 %
35 à 44 ans	3,94 %	3,69 %	24,37 %	2,70 %	2,52 %	16,66 %
45 à 54 ans	6,93 %	6,87 %	22,36 %	4,74 %	4,70 %	15,29 %
55 à 64 ans	4,30 %	4,69 %	8,45 %	2,94 %	3,21 %	5,78 %
65 ans ou plus	4,83 %	5,30 %	6,67 %	3,30 %	3,63 %	4,56 %
Total	2,99 %	2,96 %	5,83 %	2,04 %	2,03 %	3,99 %

Tableau 4. Coefficient de variation du patrimoine moyen par source de revenu.

Sources de revenu	Taille de l'échantillon : 14 029 Fondée sur l'EFC de 1984	Taille de l'échantillon : 30 000
	Toutes les familles et toutes les personnes seules	Toutes les familles et toutes les personnes seules
Salaires et rémunération	2,90 %	1,98 %
Travailleur autonome	6,56 %	4,47 %
Transfert	4,40 %	3,00 %
Autre	9,69 %	6,61 %
Total	2,98 %	2,04 %

Tableau 5. Coefficient de variation du patrimoine moyen par région

Régions	Taille de l'échantillon : 14 029 Fondée sur l'EFC de 1984	Taille de l'échantillon : 30 000
	Toutes les familles et toutes les personnes seules	Toutes les familles et toutes les personnes seules
Atlantique	5,31 %	3,63 %
Québec	4,95 %	3,38 %
Ontario	6,22 %	4,25 %
Prairies	6,86 %	4,69 %
Colombie-Britannique	5,48 %	3,75 %
Canada	2,99 %	2,04 %

### Bibliographie

- Atkinson, A.B.(1989). *The Economics of Inequality*, 2<sup>e</sup> édition, Oxford University Press, New York.
- Avery, Robert B., Gregory E. Elliehausen et Arthur B. Kennicke (1988). *Measuring wealth with Survey Data : An Evaluation of the 1983 Survey of Consumer Finances, Review of Income and Wealth*, vol. 34, n<sup>o</sup> 4.
- Avery, Robert B. et Gregory E. Elliehausen (1986). *Financial Characteristics of High-Income Families*, Federal Reserve Bulletin, pp.163-177.
- Beach, C.M., D.E Card et F. Flatters (1981). *Distribution of Income and Wealth in Ontario : Theory and Evidence*, University of Toronto Press, Ontario Economic Council.
- Boskin, Michael J. (1988). *Issues in the Measurement and Interpretation of Savings and Wealth*. Document de travail n<sup>o</sup> 2633, National Bureau of Economic Research.
- Institut canadien des valeurs mobilières (1993). *Cours sur le commerce des valeurs mobilières au Canada*, Toronto (Ontario).
- Davies, James B. (1979). *Enquête de 1990 sur les finances des consommateurs, erreurs non dues à l'échantillonnage et distribution de la richesse au Canada*, dans *Réflexions sur le revenu des Canadiens*, Conseil économique du Canada.
- Department of Statistics (1991). *Income and Wealth Statistics*, Wellington, New Zealand.
- Heeringa, Steve G. et F. Thomas Juster et R. Louise Woodburn (1989). *The 1989 Survey of Consumer Finances : A Survey Design for Wealth Estimation*, présenté au congrès de l'International Association for Research in Income and Wealth, Lahnstein, West Germany, août 1989.
- Juster, F. Thomas et Kathleen A. Kuester (1991). *Differences in the Measurement of Wealth, Wealth Inequality and Wealth Composition Obtained from Alternative U.S. Wealth Surveys*, *Review of Income and Wealth*, vol. 37, n<sup>o</sup> 1.
- Kennickell, Arthur B., Martha Starr-McCluer et Annika E. Sunden (1997). *Family Finances in the U.S. : Recent Evidence from the Survey of Consumer Finances*, Federal Reserve Bulletin, janvier 1997.
- Kennickell, Arthur B. (1997). *Using Range Techniques with CAPI in the 1995 Survey of Consumer Finances*, Federal Reserve Board, Washington, D.C.
- Knight, Ian (1975). *The Feasibility of Conducting a National Wealth Survey in Britain*, New Methodology Series, n<sup>o</sup> NM6, Office of the Population Censuses and Surveys, Londres.
- Kumar, S. et Durning, A. (1992). *The Impact of Incentives on the Response Rates for FAMEX 1990 : An Evaluation*. Document de travail n<sup>o</sup> SSMD 92-001E, Statistique Canada.
- Oja, Gail (1986). *The Wealth of Canadians : A Comparison of the Survey of Consumer Finances with National Balance Sheet Estimates*. Rapport du personnel n<sup>o</sup> 86-3, Statistique Canada, décembre 1986.
- Oja, Gail (1987). *Changes in the Distribution of Wealth in Canada, 1970-84*, Income Analytic Report #1, Statistique Canada, juin 1987.

Rushbrook, T. et J. Wells (1987). *National and Sector Balance Sheets in Concept and Practice*, Review of Income and Wealth, vol. 33, n° 1.

Statistique Canada. *La distribution de la richesse au Canada, 1984*, n° de cat. 13-580 (hors série).

Statistique Canada. *Dictionnaire du Recensement de 1991*, n° de cat 92-301F.

Statistique Canada (1992). *Contenu de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu - Partie B - Composante revenu et richesse*, n° de cat. 92-01B, décembre 1982.

Wolff, Edward N, and Marcia Marley (1987). *Introduction and Overview*, dans International Comparisons of the Distribution of Household Wealth, sous la direction d'Edward N. Wolff, Claredon Press, Oxford.